



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique
RCS Nantes 330 356 700 Capital 430 000 euros



S.C. GALEC

26, Quai Marcel Boyer – 94200 IVRY SUR SEINE
Société coopérative anonyme à directoire et conseil de surveillance et à capital variable
R.C.S. CRETEIL 642 007 991

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Grégoire BUNOT

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00

cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

www.cvaexperts.fr

TS

Compte de résultat	Exercice	Exercice
	01/01/23 - 31/12/23	01/01/22 - 31/12/22
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	235 419 585	207 954 509
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	172 949 700	163 234 965
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>172 949 700</i>	<i>163 234 965</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	41 046 668	26 313 579
TRANSFERTS DE CHARGES	1 680 869	1 399 962
AUTRES PRODUITS	19 742 348	17 006 003
CHARGES D'EXPLOITATION	194 612 367	181 544 181
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	48 985 379	43 314 842
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	5 453 401	5 749 299
SALAIRES ET TRAITEMENTS	45 438 782	43 222 740
CHARGES SOCIALES	20 983 328	20 113 855
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	19 080 860	18 866 221
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	46 281 241	40 443 767
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	59 000	567 500
AUTRES CHARGES	8 330 378	9 265 957
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 807 218	26 410 329
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATION FAITES EN COMMUN	-40 397 739	-26 134 190
PERTE OU BENEFICE TRANSFERE	-40 397 739	-26 134 190
PRODUITS FINANCIERS	14 998 689	11 304 202
PARTICIPATIONS	14 168 080	11 153 019
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	461 876	88 323
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	368 608	59 233
DIFFERENCES POSITIVES DE CHARGE	124	3 627
CHARGES FINANCIERES	229 183	344 990
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	223 434	340 860
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHARGE	5 749	4 131
RESULTAT FINANCIER	14 769 506	10 959 212
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	15 178 986	11 235 351

Compte de résultat	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois	Exercice 01/01/22 - 31/12/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 731 531	5 580 670
SUR OPERATIONS DE GESTION	102 008	
SUR OPERATION EN CAPITAL	98 088	229 451
REPRISES SUR PROVISIONS	4 531 435	5 351 219
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 442 565	5 766 145
SUR OPERATIONS DE GESTION	75 077	63 812
SUR OPERATION EN CAPITAL		217 242
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	6 367 488	5 476 144
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		8 948
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 711 034	-185 475
PARTICIPATIONS DES SALARIES	2 367 951	2 149 876
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS	255 149 805	224 839 382
TOTAL DES CHARGES	244 049 805	215 939 382
RESULTAT NET COMPTABLE	11 100 000	8 900 000
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	14 998 552	11 241 342

73



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique
RCS Nantes 330 356 700 Capital 430 000 euros



S.C. GALEC

26, Quai Marcel Boyer – 94200 IVRY SUR SEINE
Société coopérative anonyme à directoire et conseil de surveillance et à capital variable
R.C.S. CRETEIL 642 007 991

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Grégoire BUNOT

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00

cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

 www.cvaexperts.fr

TS



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

Grégoire BUNOT

Christian PALVADEAU

Experts-comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts-comptables associées

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par le Président nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.C. GALEC** relatifs à l'exercice **du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	709 662 336 €
■ Chiffre d'affaires	172 949 700 €
■ Bénéfice net comptable	11 100 000 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 30/04/2024

Christian PALVADEAU

02 40 92 66 00

cva@cvaexperts.fr

www.cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier).

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

13

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700 RCS Nantes 330 356 700 Capital 430 000 euros

Bilan actif	Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	454 964 210	247 183 950	207 780 260	212 460 048
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 923 083	117 457 650	33 465 433	34 026 957
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	148 856 541	117 457 650	31 398 891	31 433 934
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	2 066 542		2 066 542	2 593 022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	246 509 237	129 726 300	116 782 937	122 744 521
TERRAINS	17 031 505	967 240	16 064 265	16 091 309
CONSTRUCTIONS	164 963 947	104 416 139	60 547 808	64 984 794
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	898 373	789 308	109 065	56 366
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	63 487 500	23 553 613	39 933 887	41 499 905
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	127 912		127 912	112 146
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	57 531 890		57 531 890	55 688 571
PARTICIPATIONS	33 884 040		33 884 040	33 884 040
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	11 900 684		11 900 684	11 900 684
TITRES IMMOBILISES DIVERS	183 547		183 547	183 547
PRÊTS	11 543 320		11 543 320	9 700 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	20 300		20 300	20 300
ACTIF CIRCULANT	548 516 887	46 634 811	501 882 076	422 444 506
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	344 920		344 920	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	372 647 693	412 293	372 235 400	332 385 317
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	307 320 961	412 293	306 908 668	268 152 365
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	65 326 732		65 326 732	64 232 952
CREANCES DIVERSES (3)	48 608 467	46 222 518	2 385 949	3 331 761
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	23 866 409		23 866 409	10 060 518
DISPONIBILITES	100 402 144		100 402 144	74 048 358
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	2 647 254		2 647 254	2 618 552
TOTAL GENERAL	1 003 481 097	293 818 761	709 662 336	634 904 554
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			415 320	
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif

	Clôture au 31/12/23	Clôture au 31/12/22
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	162 443 003	149 485 829
CAPITAL	92 007 182	91 986 062
RESERVES	22 132 836	13 232 836
RESERVE LEGALE	1 198 761	753 761
AUTRES RESERVES	20 934 075	12 479 075
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 100 000	8 900 000
PROVISIONS REGLEMENTEES	37 202 985	35 366 931
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	422 516	921 016
PROVISIONS POUR RISQUES	422 516	921 016
DETTES(1)	546 796 817	484 497 709
DETTES FINANCIERES	35 607 000	43 849 800
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	20 607 000	28 849 800
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	15 000 000	15 000 000
DETTES D'EXPLOITATION	152 210 007	131 009 176
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	62 613 214	59 373 507
DETTES FISCALES ET SOCIALES	66 411 748	60 964 460
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	23 185 044	10 671 210
DETTES DIVERSES	358 979 810	309 638 732
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	3 826 369	3 663 972
AUTRES DETTES DIVERSES	355 153 441	305 974 761
TOTAL GENERAL	709 662 336	634 904 554
(1) Dont à plus d'un an	27 364 200	35 607 000
Dont à moins d'un an	519 432 617	448 890 709
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Société Coopérative Groupement d'Achat
des centres Leclerc (SC Galec)**

Société Coopérative Anonyme
à capital variable

26, Quai Marcel Boyer
94200 Ivry-sur-Seine

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes
29, rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

BM&A

Commissaire aux Comptes
11, rue de Laborde
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Société Coopérative Groupement d'Achat des centres Leclerc (SC Galec)

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société SC Galec,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SC Galec relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Provisions et dépréciations » de l'annexe aux comptes annuels concernant les litiges en cours.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au 31 décembre 2023, la société SC Galec est impliquée dans des litiges l'opposant, directement ou indirectement, à des tiers comme indiqué dans le paragraphe « Observation » du présent rapport.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons examiné les éléments de procédure (courriers, jugements, notifications, etc.) disponibles ainsi que les avis juridiques rendus par les cabinets d'avocats ;
- nous nous sommes entretenus avec la direction de la société et en particulier avec la direction juridique ;
- nous avons exercé notre jugement professionnel afin d'apprécier les positions retenues par la direction ;
- nous avons examiné le caractère approprié des principes comptables décrits et des informations fournies dans l'annexe et nous avons contrôlé leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société⁸ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris le 31 mai 2024

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

**Membre français de Grant Thornton
International**

BM&A

Pascal Leclerc

Pascal Leclerc
Associé

Pascal de Rocquigny Marie-Cécile Moinier

Pascal de Rocquigny
Associé

Marie-Cécile Moinier
Associée



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 430 000 euros

S.C. GALEC

26, Quai Marcel Boyer – 94200 IVRY SUR SEINE

Société coopérative anonyme à directoire et conseil de surveillance et à capital variable

R.C.S. CRETEIL 642 007 991

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Grégoire BUNOT

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

 6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

 www.cvaexperts.fr

Bilan actif	Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	454 964 210	247 183 950	207 780 260	212 460 048
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 923 083	117 457 650	33 465 433	34 026 957
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	148 856 541	117 457 650	31 398 891	31 433 934
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	2 066 542		2 066 542	2 593 022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	246 509 237	129 726 300	116 782 937	122 744 521
TERRAINS	17 031 505	967 240	16 064 265	16 091 309
CONSTRUCTIONS	164 963 947	104 416 139	60 547 808	64 984 794
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	898 373	789 308	109 065	56 366
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	63 487 500	23 553 613	39 933 887	41 499 905
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	127 912		127 912	112 146
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	57 531 890		57 531 890	55 688 571
PARTICIPATIONS	33 884 040		33 884 040	33 884 040
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	11 900 684		11 900 684	11 900 684
TITRES IMMOBILISES DIVERS	183 547		183 547	183 547
PRÊTS	11 543 320		11 543 320	9 700 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	20 300		20 300	20 300
ACTIF CIRCULANT	548 516 887	46 634 811	501 882 076	422 444 506
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	344 920		344 920	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	372 647 693	412 293	372 235 400	332 385 317
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	307 320 961	412 293	306 908 668	268 152 365
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	65 326 732		65 326 732	64 232 952
CREANCES DIVERSES (3)	48 608 467	46 222 518	2 385 949	3 331 761
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	23 866 409		23 866 409	10 060 518
DISPONIBILITES	100 402 144		100 402 144	74 048 358
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	2 647 254		2 647 254	2 618 552
TOTAL GENERAL	1 003 481 097	293 818 761	709 662 336	634 904 554
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			415 320	
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 31/12/23	Clôture au 31/12/22
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	162 443 003	149 485 829
CAPITAL	92 007 182	91 986 062
RESERVES	22 132 836	13 232 836
RESERVE LEGALE	1 198 761	753 761
AUTRES RESERVES	20 934 075	12 479 075
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 100 000	8 900 000
PROVISIONS REGLEMENTEES	37 202 985	35 366 931
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	422 516	921 016
PROVISIONS POUR RISQUES	422 516	921 016
DETTES(1)	546 796 817	484 497 709
DETTES FINANCIERES	35 607 000	43 849 800
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	20 607 000	28 849 800
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	15 000 000	15 000 000
DETTES D'EXPLOITATION	152 210 007	131 009 176
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	62 613 214	59 373 507
DETTES FISCALES ET SOCIALES	66 411 748	60 964 460
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	23 185 044	10 671 210
DETTES DIVERSES	358 979 810	309 638 732
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	3 826 369	3 663 972
AUTRES DETTES DIVERSES	355 153 441	305 974 761
TOTAL GENERAL	709 662 336	634 904 554
(1) Dont à plus d'un an	27 364 200	35 607 000
Dont à moins d'un an	519 432 617	448 890 709
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois	Exercice 01/01/22 - 31/12/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	235 419 585	207 954 509
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	172 949 700	163 234 965
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>172 949 700</i>	<i>163 234 965</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	41 046 668	26 313 579
TRANSFERTS DE CHARGES	1 680 869	1 399 962
AUTRES PRODUITS	19 742 348	17 006 003
CHARGES D'EXPLOITATION	194 612 367	181 544 181
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	48 985 379	43 314 842
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	5 453 401	5 749 299
SALAIRES ET TRAITEMENTS	45 438 782	43 222 740
CHARGES SOCIALES	20 983 328	20 113 855
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	19 080 860	18 866 221
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	46 281 241	40 443 767
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	59 000	567 500
AUTRES CHARGES	8 330 378	9 265 957
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 807 218	26 410 329
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATION FAITES EN COMMUN	-40 397 739	-26 134 190
PERTE OU BENEFICE TRANSFERE	-40 397 739	-26 134 190
PRODUITS FINANCIERS	14 998 689	11 304 202
PARTICIPATIONS	14 168 080	11 153 019
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	461 876	88 323
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	368 608	59 233
DIFFERENCES POSITIVES DE CHARGE	124	3 627
CHARGES FINANCIERES	229 183	344 990
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	223 434	340 860
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHARGE	5 749	4 131
RESULTAT FINANCIER	14 769 506	10 959 212
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	15 178 986	11 235 351

Compte de résultat

	Exercice	Exercice
	01/01/23 - 31/12/23	01/01/22 - 31/12/22
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 731 531	5 580 670
SUR OPERATIONS DE GESTION	102 008	
SUR OPERATION EN CAPITAL	98 088	229 451
REPRISES SUR PROVISIONS	4 531 435	5 351 219
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 442 565	5 766 145
SUR OPERATIONS DE GESTION	75 077	63 812
SUR OPERATION EN CAPITAL		217 242
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	6 367 488	5 476 144
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		8 948
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 711 034	-185 475
PARTICIPATIONS DES SALARIES	2 367 951	2 149 876
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS	255 149 805	224 839 382
TOTAL DES CHARGES	244 049 805	215 939 382
RESULTAT NET COMPTABLE	11 100 000	8 900 000
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	14 998 552	11 241 342
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.C. GALEC

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans, 5 ans et 7 ans.

Dans le cadre du développement « omni-canal », la société a mis en service, sur l'exercice, une partie du programme Alice. Celui-ci regroupe le projet « référentiel », le projet « gestion commerciale » et le projet « outils métiers ». Ce programme a fait l'objet d'un amortissement sur 7 ans de fait de son aspect « structurant » vis-à-vis du nouveau système d'information du Galec.

La société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : (*) 10 à 40 ans
- Constructions : (*) 40 ans
- Agencements des constructions : 10 à 25 ans
- Agencements divers : 6 ans et 8 mois à 10 ans

S.C. GALEC

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

- Matériels et outillages: 3 à 10 ans
- Matériels informatiques : 3 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

(*) Pour le gros œuvre, les V.R.D. et les honoraires liés à la construction, la durée d'utilisation prévue est de 40 ans et les amortissements fiscaux sont calculés sur 25 ans. L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal (selon la durée d'usage) est constaté en amortissement dérogatoire.

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif. L'amortissement pratiqué correspond à l'amortissement économique des biens et n'a donc fait l'objet d'aucun retraitement dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie à partir de la quote-part des capitaux propres détenus, corrigés d'une valeur issue des perspectives économiques déterminées avec prudence, ou de la valeur de marché des actifs détenus par les entités concernées.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont enregistrées lorsque la société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

S.C. GALECExercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023**■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose au 31/12/2023 de 92 007 182 parts sociales de 1 euro chacune, soit 92 007 182 €.

Variation du capital en nombre de parts :

au 01/01/2023	91 986 062
augmentation	40 800
diminution	- 19 680
au 31/12/2023	92 007 182

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	91 986 062	40 800	19 680	92 007 182
Réserves	13 232 836	8 900 000		22 132 836
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	8 900 000		8 900 000	
Résultat de l'exercice N		11 100 000		11 100 000
Provisions réglementées	35 366 931	6 367 488	4 531 435	37 202 985
	149 485 829	26 408 288	13 451 115	162 443 003

Mali technique

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société S.C.I. ISSYLEC le 19/11/2018

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
Terrain	7 144 002			7 144 002
Construction	40 231 584	8 520 632 (*)		31 710 952
	47 375 586	8 520 632		38 854 954

(*) L'amortissement est pratiqué sur la durée résiduelle d'amortissement de la construction, soit 28 ans et 4 mois.

S.C. GALECExercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023**Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	138 917 085	12 005 998		150 923 083
Immobilisations corporelles	245 957 483	551 754		246 509 237
Immobilisations financières - titres	34 067 587			34 067 587
Immobilisations financières - créances	21 620 984	1 843 320		23 464 304
	440 563 139	14 401 072		454 964 210

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	104 890 128	12 567 522		117 457 650
Immobilisations corporelles	123 212 963	6 513 338		129 726 300
	228 103 091	19 080 860		247 183 950

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Linéaire</i>	18 746 654	
	-	<i>Dégressive</i>	334 206	
	-	<i>Exceptionnelle</i>		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	35 366 931	6 367 488	4 531 435	37 202 985
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ^{(1) (2)}	921 016	59 000	557 500	422 516
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant ^{(3) (4)}	40 842 738	46 281 241	40 489 168	46 634 811
	77 130 685	52 707 729	45 578 102	84 260 312

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Exploitation</i>	46 340 241	41 046 668
	-	<i>Financier</i>		
	-	<i>Exceptionnel</i>	6 367 488	4 531 435

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	557 500
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

⁽²⁾ Le montant des provisions pour risques et charges au 31/12/2023 est constitué de provision pour litiges prud'homaux.

S.C. GALEC

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

⁽³⁾ La dotation de la dépréciation de l'avance de fonds à la S.N.C. L Commerce à hauteur de 46 222 518 € correspondant à la contribution aux pertes de la S.N.C. La S.N.C. L Commerce (détenue à hauteur de 99.92 % par le GALEC) a pour objet de développer un canal de distribution commun sur internet pour l'enseigne E. Leclerc. Conformément aux statuts de la S.N.C., les associés se sont engagés à apurer les pertes de ladite société (46 258 594 € en 2023) au prorata des parts dans le capital dès l'assemblée générale d'approbation des comptes de la S.N.C..

⁽⁴⁾ La reprise de la dépréciation de l'avance de fonds à la S.N.C. L Commerce à hauteur de 40 397 739 € correspondant aux pertes de la S.N.C. L Commerce au titre de l'exercice 2022.

Informations liées aux litiges

La société GALEC est impliquée dans des contestations l'opposant à des tiers pour les motifs suivants :

– Ministre de l'Economie et des Finances :

- Le 19 juillet 2019, la S.C. GALEC a été assignée avec trois autres co-défenderesses, les sociétés EURELEC TRADING, SCABEL et l'association ACDLEC, par le Ministre de l'Economie et des Finances à comparaître devant le tribunal de commerce de Paris, pour de prétendues pratiques commerciales contrevenant aux dispositions de l'article L 442-6 du Code de Commerce. Le Ministre de l'Economie et des Finances demande au tribunal de :

➤ condamner la S.C. GALEC, in solidum avec les trois co-défenderesses, au paiement d'une amende de 117.3 millions d'euros.

Cette procédure est une première de la part d'une administration d'un état membre qui tente de poursuivre devant une juridiction nationale, et sur le terrain du droit national des pratiques restrictives, des entreprises exerçant leur activité dans un autre état membre, alors que cette activité est « a priori » licite aussi bien en droit de l'Union européenne qu'en vertu du droit de l'état membre d'accueil.

Une telle procédure soulève de très importantes questions juridiques à la fois en droit français et européen.

La Cour de Justice Européenne a débouté le 22 décembre 2022 le Ministre de l'Economie et des Finances pour une question de forme. La Cour d'appel de Paris doit statuer sur la compétence des juridictions françaises. Le litige perdure sur le fond.

- Le 28 février 2018, le Ministre de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC, devant le tribunal de commerce de Paris, pour une pratique commerciale contrevenant aux dispositions de l'article L 442-6, I, 1^o du code de commerce. Le Ministre de l'Economie et des Finances demande au tribunal de :

➤ condamner la S.C. GALEC à verser au trésor public les remises additionnelles et inconditionnelles induit perçues à hauteur de 83 036 k€, à charge pour celui-ci de les restituer aux fournisseurs ;

➤ prononcer à l'encontre de la S.C. GALEC une amende civile d'un montant de 25 000 k€.

Un jugement du tribunal de commerce de Paris a été prononcé le 11 mai 2021 et a débouté le Ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. La Cour d'appel de Paris a

S.C. GALEC

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

confirmé ce jugement dans un arrêt rendu le 25 octobre 2023 et à condamner ce dernier à verser la somme de 7 500 € au titre de l'article 700 du CPC. Le 2 février 2024, le Ministre de l'Economie et des Finances a engagé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel.

- Le 4 janvier 2023, le Ministre de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC devant le tribunal de commerce de PARIS, pour pratique commerciale contrevenant aux dispositions de l'article L 442-6, I, 1^o du code de commerce. Le Ministre de l'Economie et des Finances demande au tribunal de prononcer à l'encontre de la S.C. GALEC une amende civile d'un montant de 7 400 k€ et 10 k€ au titre de l'article 700 du CPC.

- Rupture des relations commerciales :
 - Assignation de la société ; les procédures sont en cours.
- Contrefaçons de marques et de modèles :
 - Assignation de la société ; les procédures sont en cours.

Le bien-fondé de ces griefs et différends est contesté par la société appuyée en cela par ses conseils.

L'issue des procédures en cours se rapportant à ces litiges reste incertaine à ce jour. Dans l'attente du dénouement définitif de ces différends, les présents comptes annuels n'intègrent aucune conséquence financière.

Par rappel, la société GALEC était impliquée avec sa filiale Scamark dans une procédure devant l'Autorité de la concurrence à la suite d'une notification de griefs en date du 5 octobre 2021 portant sur la mise en œuvre de pratiques constitutives d'une entente unique complexe et continue dans le secteur de la fabrication et la vente de denrées alimentaires en contact avec des matériaux pouvant ou ayant pu contenir du Bisphénol A ou un de ses substituts. L'Autorité de la Concurrence dans sa décision du 29 décembre 2023 met hors de cause le GALEC et Scamark.

Biens pris en crédit-bail

Néant

S.C. GALECExercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023**Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	23 464 304	415 320	23 048 984
Acomptes versés sur commandes	344 920	344 920	
Créances d'exploitation	372 647 693	372 647 693	
Créances diverses	48 608 467	48 608 467	
Charges constatées d'avance	2 647 254	2 647 254	
	447 712 638	424 663 654	23 048 984

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)				
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	20 607 000	8 242 800	12 364 200	
Emprunts & dettes financières divers ^{(2) (**)}	15 000 000			15 000 000
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	152 210 007	152 210 007		
Dettes diverses	358 979 810	358 979 810		
Produits constatés d'avance				
	546 796 817	519 432 617	12 364 200	15 000 000

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

8 242 800

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

15 000 000

^(**) Fonds de roulement d'un montant de 15 000 k€ versé par les coopérateurs pour assurer le financement des charges engagées pour leur compte.

L'emprunt bancaire est couvert par un SWAP sur un capital de 63 194 800 € au taux fixe de 0.249 % depuis le 29 octobre 2018, jusqu'au 29 juin 2026.

Créances d'exploitation et dettes diverses

Sous ces rubriques figurent des produits négociés et collectés auprès des fournisseurs pour le compte des coopérateurs de la société GALEC et des charges engagées pour ces mêmes coopérateurs (sociétés exploitantes de magasins à l'enseigne E.LECLERC).

Seules les ristournes encaissées pour le compte des coopérateurs sont comptabilisées. Elles ne sont pas provisionnées du fait de leur nature liée aux achats de marchandises des coopérateurs. L'estimation des ristournes au titre de 2023 restant à encaisser auprès des fournisseurs pour le compte des coopérateurs, à la clôture de l'exercice, s'élève à 324 331 k€.

S.C. GALEC

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

S.C. GALEC*Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

La société GALEC est une coopérative de commerçants détaillants régie par la loi du 11 juillet 1972. Statutairement, ses associés coopérateurs que sont les sociétés exploitantes de magasins à l'enseigne E.LECLERC s'engagent à couvrir à la clôture de chaque exercice comptable par une cotisation, l'intégralité des charges d'exploitation, financières et exceptionnelles.

Le résultat net comptable correspond essentiellement aux distributions de dividendes perçues de ses filiales. Ce résultat permet de renforcer les capitaux propres de la coopérative.

Chiffre d'affaires

Il est réalisé exclusivement en France. La rubrique « Production vendue (services) » comprend essentiellement les cotisations des adhérents.

Résultat d'exploitation

Le compte de résultat fait apparaître un résultat d'exploitation positif à hauteur de 40 807 k€ (principalement constitué par la reprise de la dépréciation de l'avance de fonds à la S.N.C. L Commerce à hauteur de 40 398 k€). Ce résultat compense la quote-part de résultat sur opérations faites en commun. Cette perte d'un montant de 40 398 k€ provient de l'affectation du résultat N-1 de la S.N.C. L Commerce. Il ressort, après imputation de cette quote-part, un résultat d'exploitation positif à hauteur de 409 k€.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	598
Agents de maîtrise	141
Employés	36
	775

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

S.C. GALEC*Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023***Résultat exceptionnel**

	CHARGES	PRODUITS
Subvention accordée	70 702	
Pénalités et amendes	4 375	
Amortissements dérogatoires (sur les développements informatiques)	5 063 321	4 528 649
Amortissements dérogatoires (sur la construction)	1 304 167	2 786
Transaction CSPE		102 008
Indemnité retrait coopérateur		98 088
	6 442 565	4 731 531

Participation des salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes comptabilisées au titre de l'intéressement des salariés.

Le contrat a été mis en place à compter du 01/01/2008 puis renouvelé le 28/04/2011, le 19/06/2014, le 23/03/2017, le 18/06/2020 et le 28/06/2023.

Taux de l'impôt sur les bénéfices**Néant****Situation fiscale latente**

Provision de charges à déductibilité différée :

Situation au début de l'exercice	43 897 380
Situation à la fin de l'exercice	49 998 976

Déficit restant à reporter :

Situation au début de l'exercice	6 432 901
Situation à la fin de l'exercice	6 423 930

Produits taxés d'avance :

Situation au début de l'exercice	-
Situation à la fin de l'exercice	-

S.C. GALEC

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'emprunt à long terme contracté auprès d'établissement de crédit est garanti par des sûretés réelles : hypothèque sur l'immeuble sis à Ivry-sur-Seine.

Engagements financiers

Cautionnement au profit d'une filiale à hauteur de 3 516 k€..

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 3 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.17 % ^(*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et moyen pour les agents de maîtrise et les employés ;
- table de mortalité : 2023 ;

^(*) Taux moyen IBOXX au 31/12/2023.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 5 713 000 €

S.C. GALEC*Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023***Entreprises liées**

	SOCIETE LIEE	SOCIETE AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	33 779 527	99 512
Créances rattachées à des participations	11 900 684	-
Titres immobilisés	100 000	-
Prêts	11 543 320	-
Clients et comptes rattachés	9 267 443	12 772
Créances diverses	1 877 181	-
Valeurs mobilières de placement	23 866 409	-
Disponibilités	7 662 370	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 820	-
Produits de participation	13 766 462	-
Autres produits financiers	1 232 090	-
Produits des activités annexes	5 619 205	42 285
Transfert de charges	699 665	10 798
Autres produits	15 471 848	35 130
Autres achats et charges externes	587 756	-
Charges exceptionnelles	70 702	-
Intérêts et charges assimilées	-	-

Filiales et participation détenues

(cf annexe page 18)

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

La totalité des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 d'un montant de 142 600 € se rattache à leur mission légale de certification des comptes annuels et consolidés. Les honoraires pris en charge au titre des services autres que la certification des comptes s'élèvent à 9 900 €.

Tableau des filiales et participations

RCS	Dénomination	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu %	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances consentis	Cautions et avals donnés par la société GALEC	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observations
					Brute	Nette						
	Filiales détenues à plus de 50 %											
Créteil 423 793 785	S.A.R.L. LOGILEC 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	76 225	3 905 601	100.00	76 225	76 225	-	-	124 615 714	253 190	-	
	GALEC POLOGNE 02-231 Warszawa, ul. Jutrzenki 137 00810 - VARSOVIE POLOGNE	153 476	5 209 766	100.00	153 477	153 477	-	-	6 983 964	(472 702)	-	
St Brieuc 496 680 018	S.A. KERMENE 13 Le Perrey Saint Jacut Du Mene 22330 LE MENE	16 000 000	150 153 298	99.94	2 305 023	2 305 023	-	-	1 331 885 658	9 203 406	-	
Créteil 552 095 812	S.A. LECLERC VOYAGES 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	64 400	4 263 246	99.63	190 752	190 752	-	3 370 000	15 971 735	249 768	-	
Créteil 410 970 503	S.A.S. SCAMARK 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	5 000 000	20 507 973	100.00	1 710 744	1 710 744	-	-	5 880 631 547	773 504	-	
Toulouse 306 920 109	SNC BANQUE EDEL 60 Rue Buissonnière 31670 - LABEGE	150 134 754	20 859 840	66.06	27 093 308	27 093 308	9 700 000	-	79 611 452	24 639 796	12 974 462	
Créteil 823 332 978	S.A.S. CONSO REGIE 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	100 000	1 235 315	100.00	100 000	100 000	-	-	37 600 812	870 419	792 000	
Créteil 828 378 950	S.A.S. FORMALEC 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	100 000	48 642	100.00	100 000	100 000	1 900 684	-	1 208 084	5 978	-	
Créteil 882 736 077	S.N.C. L COMMERCE 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	2 051 000	(46 258 594)	99.92	2 050 000	2 050 000	58 099 700	-	124 164 310	(46 258 594)	-	dépréciation pour 46 222 518
	Participations détenues entre 10 % et 50%											
Créteil 499 227 775	L. TELECOM 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	900 100	1 213 857	11.06	99 500	99 500	-	-	105 128 645	43 494	-	
Créteil 851 303 982	SCAFEL 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	1 700 019	5	5.88	100 000	100 000	1 785 000	-	5 949 082	-	-	
	SIPLEC International (DOKAN) Hong-Kong - CHINE	105	1 314 786	10.00	12	12	-	-	-	39 122	-	

**SOCIETE COOPERATIVE GROUPEMENT D'ACHAT DES CENTRES LECLERC
SC GALEC**

Société coopérative Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

A capital variable

Siège social : 94200 Ivry sur Seine – 26, quai Marcel Boyer

RCS 642.007.991 CRETEIL

**ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2024
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**CONVENTION(S) CONCLUE(S) PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE
LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE**

En application des dispositions de l'ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014, nous sommes tenus de vous indiquer les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre société mère, la société SC Galec,
- et d'autre part, une filiale dont le Galec possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

Au cours de l'exercice 2023, et à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, il n'y a eu aucune convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance et, d'autre part, une autre société dont le Galec possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, étant entendu qu'au cours de l'exercice, aucun actionnaire de votre société ne détient plus de 10% des droits de vote.

LISTES DES FONCTIONS ET MANDATS EXERCES

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires, sociaux de la Société durant l'exercice.

Personnes concernées	Nom et forme de la société	Nature du mandat
Pauline HURIER	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SAS VILMURIER	Directeur général
	SAS FREDHOLD	Directeur général

af

Personnes concernées	Nom et forme de la société	Nature du mandat
	SAS TEXTIDIS	Directeur général
	EARL VAN HEESWYCK PERE ET FILLES	Co-gérante
	SAS YAP	Directeur général
	SAS LASSIDIS	Directeur général
	SCAPARTOIS	Administrateur
Nicole OGER	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SAS AVERMES DISTRIBUTION	Directrice Générale
	SAS DU RONCERAY	Présidente
	SAS ALLIER INVEST	DG
	SAS JPNOG	DG
Olivier DUCATEL	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SOCAMAINE	Administrateur
	SODICHAR	Président
	IOD	Président
	EPICENTRE	Président
	LAVEZZI	Gérant
Jean FERRY	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SOGEDIS	PDT
	GEDIS	PDT
	HOLTZDIS	PDT
	Société SOCIETE COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT ALSACE - SCAPALSACE	Administrateur
	ILLDIS	PDT
Loïc FOURNIER	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SALONDIS	Président
	DELTADIS	Administrateur
	LECASUD	Administrateur
	AVIROC	Administrateur
	SODISAPT	Administrateur
	ARLEDIS	Administrateur
	SAS ANGLEDIS	Administrateur
	SA SCAPARF	Administrateur
	SOCIETE IMMOBILIERE LECASUD	Représentant permanent de Leclerc Approvisionnement Sud Gérant Associé Commandité
	SAS LED	Président
SARL LTS VOYAGE	Cogérant	

af

Personnes concernées	Nom et forme de la société	Nature du mandat
Marie-Thérèse CALMET TE	SC GALEC	Membre du Conseil de surveillance
	SCASO	Administrateur
	SAS LIBOURNE DISTRIBUTION	Administrateur et DG
Jérôme MARTIN	SC GALEC	Membre du Conseil de surveillance
	LOUVIERS DISTRIBUTION	Président
	SCANORMANDE	Administrateur
	DISTRIFIOUL SCANORMANDE	Administrateur
Natacha BONAPARTE	GALEC SA	Membre du Conseil de surveillance
	BONNEUIL EXPLOITATION	Directeur Général
	VERALEC	Administrateur
KERMARREC Jean-Luc	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SA SCARMOR	Administrateur
	LANDERNEAU SAS	Président
Yannick JADEAU	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SCAOUEST	Administrateur
	SAS MARYADIS	Président
	SAS BOCAGE DISTRIBUTION	Président
Catherine MANESCAU	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SAS OLODIS	Présidente
	SCASPORT	Administrateur
	SCALANDES	Administrateur
Laurent LE HEN	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SAS SIPAN	Président
	SAS SODITROY	Président
	Société SCAPEST	Administrateur
	Société SCAPINVEST	Administrateur
	MEZIERES DIS	Président
	Société TROYPARF	Gérant
	Société NICOLE CASANOVA VOYAGES	Co Gérant
	SARL IMMOPARRES	Gérant
	BBJ NORD	Administrateur
TROYDIS	Gérant	
ROSENBLATT Christelle	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	Association STDV	administratrice

af

Personnes concernées	Nom et forme de la société	Nature du mandat
Joseph CHAUVET	AURILLAC DISTRIBUTION	Président
	ASJ HOLDING	Président
	SCI KLC	Gérant
	SCI KLC BIS	Gérant
	SCAFEL	Membre du Directoire
	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
Thierry BESNIER	SC GALEC	Président du Directoire
	SAS HS 2	Président
	SAS SOCODAG2	Président
	SCI 0983	Gérant
	SCI JOBER	Gérant
	SCI CLAVARI	Gérant
	SCAFEL	Président du CS
	LECASUD	Administrateur
	KERMENE	Membre du Conseil de Surveillance
Arnaud MENNESSON	SC GALEC	Membre du Directoire
	CONSO REGIE	Membre du Comité de Direction
	ARLESDIS	Président
	SCI TAMARIS	Gérant
	DELTADIS	Président
	ARLESDIS II	Président
	LECASUD	Administrateur
	LES QUATRE SAISONS	Administrateur
	TOULONDIS I	Administrateur
	SODICRAU	Administrateur
	SOCODAG	Administrateur
Frédéric LEGAL	SCAFEL	Membre du Directoire
	SC GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SAS Trente Ormeaux	Président
	SARL Trente Ormeaux Voyages	Gérant
	SARL Trente Ormeaux Boutiques	Gérant

09

Personnes concernées	Nom et forme de la société	Nature du mandat
	SARL STL	Gérant
	SCI Les Rémigières	Gérant
	SCACHAP	Administrateur et Vice-Président
	SCI MATOLE	Gérant
	SCI 4L	Gérant
	SARL JFL	Gérant
	ASSOCIATION EMF	Administrateur
	SOSPACE	Administrateur
Vincent de GUITARRE	SC GALEC	Membre du Directoire
	SCACHAP	PDG
	SAS AUREL	Président
	SAS ROCADIS	Président
	SAS ECODIS	Président
	SAS ELIORE	Président
	SARL RESTAURATION PICTAVE	Gérant
	SARL ROCADIS VOYAGES	Co-Gérant
	SARL ROCADIS OPTIQUE	Gérant
	SCI LA SOURCE	Co-Gérant
	SCI BUX CENTRE	Gérant
	SCI 72 ROUTE DE GENCAY	Gérant
	SCI 208 AVENUE DE PARIS	Gérant
	SCI du 7 RESIDENCE DES BUIS	Gérant
	SCI DE LA VALLEE DU MOUTON	Gérant
	SC GDANSK	Représentant légal du Gérant ROCADIS
Davy SAINT-LAURENT	SC GALEC	Membre du Directoire
	CDA SUD OUEST SAS	Président
	SOVENDEX SAS	Président
	CDL SAS	DG
	ORMEAUDIS SAS	DG
	SCALANDES SA	Président
	SCI BASTILLAC DEVELOPPEMENT	Gérant
	SCI LOURDES DEVELOPPEMENT	Gérant
	JASON SC	Gérant
	IBOS SCI	Gérant
	IBOS II SCI	Gérant
	EQUIBOS SCI	Gérant
	CAFETERIA GREENWICH EURL	Gérant
	JARDIBOS SCI	Gérant
	IBOSDECO SCI	Gérant
CUISIBOS SCI	Gérant	

41

Personnes concernées	Nom et forme de la société	Nature du mandat
	BASTIPIERRE SARL	Gérant
	HOUNT ARROUYE	Gérant
	ESPACE CULTUREL LOURDES EURL	Gérant
	ORMEAU DEVELOPPEMENT SCI	Gérant
	IBOS MAISON SCI	Gérant
	SCI PARISIX 2	Gérant
	SCI ORLEIX DEVELOPPEMENT	Gérant
	NATHJENN	Directeur Général
	SCI CALI SNOW	Gérant
	ESPACE CULTUREL TARBES CENTRE VILLE	Gérant
	GIE DU CENTRE COMMERCIAL DU MERIDIEN	Président Administrateur
	SARL CASSE CROUTE ET COMPAGNIE IBOS	Gérant
	SCI CALIBTZ	Gérant
	STE VICQUOISE D'ALIMENTATION ET DE DISTRIBUTION (SVAD)	Président
	SCI VIC DEVELOPPEMENT	Gérant
	ASSOCIATION LES RIVERAINS DE LA RD 817	Président
	ASL LE MERIDIEN	Président
	ASL LE RETAIL DU MERIDIEN	Président
Hubert DELAHA YE	SOCLIDIS (SAS)	Président
	HCLP (SAS)	Président
	GALEC	Membre du Conseil de Surveillance
	SCAPNOR (SA)	Administrateur
	SOD (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	SDRC DEVELOPPEMENT (SAS)	Membre du Comité Directeur
	SAS SDRC (SAS)	Membre du Comité Directeur
	BATIMAX (SAS)	Membre du Comité Directeur
	SODIMAX EXPLOITATION (SAS)	Membre du Comité Directeur
	SAS SODIMAX (SAS)	Membre du Comité Directeur
	S4S EXPANSION	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur

af

Personnes concernées	Nom et forme de la société	Nature du mandat
	BOBIGNY EXPLOITATION (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	BLANC MESNIL DISTRIBUTION	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	PARISNORDIS (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	LE BREUIL DISTRIBUTION (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	SODIAM INVEST (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	SODIAM EXPLOITATION (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	SODIPERS EXPANSION (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	CAUFFRIDIS EXPANSION (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	CAUFFRIDIS (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	SAINT JUDIST EXPANSION (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	SAINT JUDIST (SA)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	FINANCIERE TRIDIS (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	TRIDIS (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	SODIAM (SAS)	Président
	CREPY DISTRIBUTION (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur

af

Personnes concernées	Nom et forme de la société	Nature du mandat
	DESCARTES DRIVE (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	SAS VILTADIS (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	EPINAY EXPLOITATION (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur
	AUBINS GROS GALLET (SCI)	Co-Gérant
	AUBINS LE BREUIL (SCI)	Co-Gérant
	AUBINS MAGNACUM (SCI)	Co-Gérant
	AUBINS EPINAY (SCI)	Co-Gérant
	AUBINS EXPANSION (SAS)	Représentant de SOCLIDIS au Comité Directeur et Directeur Général
	AUBINS DEVELOPPEMENT (EURL)	Co-Gérant
	AUBINS BOBIGNY (SCI)	Co-Gérant
	CLICHY EVASION (EURL)	Co-Gérant
	LONGEVITE (SCI)	Co-Gérant
	HCLP INVEST (EURL)	Co-Gérant
	ASB PROPERTY (SCI)	Co-Gérant
	CI CSB PROPERTY	Co-gérant
Thierry POILBOU T	SAS BERCADIS	Président
	SAS PASTEUR DISTRIBUTION	Président
	BERCANORD RESTAURATION	Gérant
	SCASO	Administrateur et Vice Président
	SARL 5 P	Gérant
	BERCANORD VOYAGES	Gérant
	SCAFEL	Président du Conseil de Surveillance
	GALEC	Membre du Directoire
	SCI CARPE DIEM	Gérant
Olivier HUET	L TELECOM	Administrateur
	SC GALEC	Président du Conseil de Surveillance
	SAS ELMANA	Président
	SAS DUNOIS DISTRIBUTION	Président
	SOCAMAINE	Administrateur
	SCI LA TOURELLE	Gérant

af

Personnes concernées	Nom et forme de la société	Nature du mandat
	SAS EHH	Président
	SAS MHG	Président
	SAS Huet Holding	Président

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion du Directoire ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 709 662 336 euros

Chiffre d'affaires : 172 949 700 euros

Résultat de l'exercice : 11 100 000 euros

Nous n'avons aucune observation particulière à formuler concernant le rapport de gestion du Directoire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DELEGATIONS

Néant.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous informons qu'aucun des mandats des membres du Conseil de Surveillance n'est arrivé à expiration.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat du Cabinet BM&A, Commissaire aux comptes titulaire arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

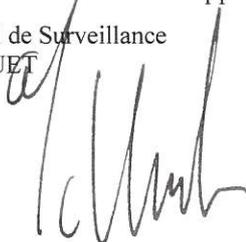
Le mandat du GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes titulaire arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Vous allez maintenant prendre connaissance du rapport sur les comptes annuels de vos Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et s. du Code de commerce. Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres du Conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes.

Vous entendrez également la lecture du rapport de vos Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du groupe Galec. Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Le Conseil de Surveillance
Olivier HUET



**SOCIETE COOPERATIVE GROUPEMENT D'ACHAT DES
CENTRES LECLERC**

SC GALEC

Société coopérative Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance à capital variable

Siège social : 94200 Ivry sur Seine – 26, quai Marcel Boyer

RCS 642.007.991 CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 17 JUIN 2024

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2023 INCLUANT LE RAPPORT DE GESTION DE GROUPE SUR LES

COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Vos commissaires aux comptes, en exécution de la mission que vous leur avez confiée, vous présenteront leurs rapports sur le contrôle des comptes annuels, sociaux et consolidés, de votre société et les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi relative à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

TITRE I : SITUATION DE LA SOCIETE – PARTICIPATION ET DETENTION

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Analyse de l'évolution des affaires

En 2023, le chiffre d'affaires des coopérateurs Français exploitant un magasin sous enseigne E.LECLERC et des affiliés a progressé de 10.4%. Il s'établit pour 2023 à 47 144 390 K€ TTC hors carburant versus 42 699 446 K€ TTC hors carburant en 2022.

Au 31 décembre 2023, pour la France, selon KANTAR WORLDPANEL, les parts de marché de l'enseigne s'élèvent à 23,5 % en cumul annuel, soit +0,1 point de progression. L'enseigne E. Leclerc est leader sur le marché français.

Au 31 décembre 2023, la coopérative GALEC comptait 892 adhérents coopérateurs répartis en France, en Espagne, au Portugal, en Slovénie et en Pologne. Parmi ces coopérateurs figurent 792 adhérents exploitant un magasin en France et 70 adhérents exploitant un magasin à l'étranger. Les autres coopérateurs, au nombre de 30, sont des coopératives d'approvisionnement régionales françaises et étrangères ou spécialisées.

2. Les points marquants de l'activité opérationnelle de la société au cours de l'exercice 2023.

Le contexte inflationniste, les tensions sur les filières d'approvisionnement particulièrement sur les marchés PGC ainsi que les prises de position des pouvoirs publics et les évolutions législatives dans le secteur de la Distribution ont particulièrement marqué l'année.

L'ensemble des GT et marchés du Galec se sont mobilisés pour :

- Négocier de façon permanente les hausses de tarifs inédites pour permettre à l'ensemble des coopérateurs d'être les moins chers,
- Adapter l'offre alimentaire et non alimentaire aux attentes du consommateur et selon les contraintes de marché,
- Créer et adapter la communication commerciale suite à l'arrêt de la distribution des prospectus en boîtes aux lettres,
- Développer des solutions de marketing clients et des outils de fidélisation,
- Accompagner la création de GSS,
- Développer l'omnicanalité, notamment le C&C pour les marchés non alimentaires,
- Faciliter l'exécution sur le front de vente en GSA, GSS et e-commerce.

De même, le Galec a poursuivi son programme pour :

- Sécuriser la Supply Chain alimentaire, non alimentaire et e-commerce,
- Sécuriser la commercialisation des produits et des services,
- Sécuriser les systèmes d'information et la confidentialité des données clients dans le cadre du RGPD,
- Accélérer la collecte, la qualité et l'exploitation des DATA.

Enfin en matière de RSE, le Galec a engagé une démarche de décarbonation en lien avec la politique de l'enseigne.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

13

A la date du présent rapport, l'activité de la société s'inscrit dans la continuité de l'activité développée au cours de l'année 2023.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les équipes travaillent à l'adaptation permanente des leviers de la politique commerciale de l'enseigne, en tenant compte du contexte concurrentiel, économique et social.

Les orientations générales du Galec s'inscrivent au service de la performance de ses adhérents pour :

- Négocier des conditions commerciales compétitives
- Développer l'omnicanalité
- Améliorer les performances des assortiments
- Adapter les plans promotionnels
- Développer une communication commerciale pour renforcer l'attractivité des offres dans la perspective de l'arrêt de la distribution des prospectus en septembre 2023
- Accélérer la contactabilité des clients avec l'appli Monleclerc et la visibilité digitale
- Accompagner ses adhérents dans leurs projets de développement en GSA, GSS, Drive et e-commerce
- Développer la Livraison à Domicile (LAD) et le Click & Collect
- Placer l'enseigne E.Leclerc en position de leader
- Cultiver le travail collectif et la cohésion de ses coopérateurs, dans le respect de leur indépendance

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Nous aborderons ces points dans le cadre des développements consacrés aux comptes consolidés.

PRISES DE PARTICIPATIONS - PRISES DE CONTROLE ET CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Le Groupe GALEC a acquis la totalité des actions de la S.A.S. LEADEX, à la date d'effet du 31/12/2023, pour un montant de 21 132 K€.

INFORMATION SUR LA DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

En application des dispositions de l'article L 233-13 du code de commerce, nous vous informons qu'aucun actionnaire ne détient de participation dont les seuils sont visés par cet article.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Nous vous précisons qu'au 31 décembre 2023, le capital social se compose de 92 007 182 parts de 1 euro,

soit un montant 92 007 182 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucune participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023, et qu'aucune participation n'a été souscrite à ce jour.

TITRE II : COMPTES SOCIAUX

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Synthèse du compte de résultat 2023 de la Société

Total des produits d'exploitation	235 419 585 euros
Total des charges d'exploitation	194 612 367 euros
Le résultat d'exploitation est bénéficiaire	40 807 218 euros
Le résultat financier est bénéficiaire	14 769 506 euros
Le résultat exceptionnel est déficitaire	(1 711 034) euros
L'impôt sur les sociétés est	0 euro
Le montant de l'intéressement versé aux salariés est	2 367 951 euros
Le résultat net comptable s'élève à	11 100 000 euros

En 2023, les cotisations appelées à couvrir les charges de la société s'élèvent à 92 689 764 € euros soit 0.197 % du chiffre d'affaires TTC (hors carburant base Galec) des magasins coopérateurs et affiliés français, contre 0.211% pour l'exercice 2022.

L'effectif salarié moyen s'élève à 775 personnes contre 764 personnes au titre de l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

La structure bilantielle de la société GALEC est caractéristique de l'activité de mandataire d'une coopérative dans la gestion des avantages commerciaux comptabilisés en compte de tiers que l'on retrouve au niveau du cycle d'exploitation.

Par ailleurs, au niveau du compte de résultat, les charges de la coopérative sont couvertes par une cotisation inscrite en chiffre d'affaires.

IMPACT SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIETAL DE L'ACTIVITE

L'article 225 de la loi « GRENELLE 2 » de juillet 2010, tel qu'amendé par la loi « WARSAMM » de mars 2012 a modifié l'article L 225-102-1 du Code de Commerce et impose désormais à certaines sociétés le principe d'un reporting des informations sociales, environnementales et sociétales au sein du rapport de gestion, lorsqu'elles répondent à certains critères. Le Galec, dépassant les seuils fixés par décret (chiffres d'affaires net ou bilan > 100 M€ et effectif > 500) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, propose d'informer ses coopérateurs sur la manière dont la société et les entités comprises dans son périmètre de consolidation prennent en compte les conséquences sociales, sociétales et environnementales de leurs activités mais également leurs engagements en faveur du développement durable.

13

Dans cette perspective, est annexé au présent rapport, le tableau de suivi des principaux indicateurs de reporting desdites informations.

Une attestation de présence des informations dans le rapport de gestion doit être établie par un Organisme Tiers Indépendant. Notre Commissaire aux Comptes Grant Thornton ayant obtenu l'accréditation par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) a été nommé Organisme Tiers Indépendant. Il est chargé d'établir cette attestation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

DELAIS DE PAIEMENTS

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

1/ Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

En euros T.T.C.

RETARD DE PAIEMENT	NOMBRE DE FACTURES	FOURNISSEURS	EFFETS À PAYER	FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	TOTAL	% TOTAL DES ACHATS H.T.
1 à 30 jours	354	-1 470 668	-	175 212	-1 295 456	-2,64%
31 à 60 jours	147	969 542	-	112 092	1 081 634	2,21%
61 à 90 jours	50	210 016	-	-	210 016	0,43%
91 jours et plus	93	629 513	-	121 170	750 683	1,53%
Total échu	644	338 403	-	408 474	746 877	1,52%
Dettes litigieuses	-	-	-	-	-	-
Total des achats de marchandises et autres achats et charges externes H.T. :						48 985 379

Les délais contractuels ont été utilisés pour le calcul des retards de paiement.

La ventilation a été réalisée à partir des dettes fournisseurs (factures et avoirs) inscrites au passif du bilan. Les soldes des comptes fournisseurs débiteurs inscrits à l'actif du bilan ne sont pas traités, en raison de leur caractère peu significatif.

<i>Dettes non échues</i>	<i>26 989 646</i>	<i>-</i>	<i>1 077 271</i>	<i>28 066 917</i>
<i>Total contrôle bilan passif</i>	<i>27 328 049</i>	<i>-</i>	<i>1 485 745</i>	<i>28 813 794</i>

73

2/ Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

En euros T.T.C.

RETARD DE PAIEMENT	NOMBRE DE FACTURES	CLIENTS	EFFETS À RECEVOIR	TOTAL	% TOTAL DU CA.H.T.
1 à 30 jours	424	8 098 235	-	8 098 235	4,68%
31 à 60 jours	263	1 832 093	-	1 832 093	1,06%
61 à 90 jours	143	1 469 475	-	1 469 475	0,85%
91 jours et plus	563	4 688 206	-	4 688 206	2,71%
Total échu	1 393	16 088 009	-	16 088 009	0
Créances litigieuses				-	-
Total chiffre d'affaires H.T. :					172 949 700

Les délais contractuels ont été utilisés pour le calcul des retards de paiement.

La ventilation a été réalisée à partir des créances clients (factures et avoirs) inscrites à l'actif du bilan. Les soldes des comptes clients créditeurs inscrits au passif du bilan ne sont pas traités, en raison de leur caractère peu significatif.

Créances non échues	35 447 826	-	35 447 826
Total contrôle bilan actif	51 535 835	-	51 535 835

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 11 100 000 euros de la manière suivante :

Au poste « Réserve légale » : 555 000 euros

Au poste « Autres réserves » 10 545 000 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 52 480 € et qui ont donné lieu à une imposition y afférente.

TB

TITRE III : COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE GALEC

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Notre Société contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce différentes sociétés dont les comptes font l'objet d'une consolidation.

Les sociétés du périmètre de consolidation ont été déterminées conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté du 19 décembre 2020.

Elles comprennent au 31 décembre 2023 :

Sociétés du périmètre de consolidation	Adresses	Pourcentage de contrôle
--	----------	-------------------------

Activité de référencement et de gestion du patrimoine immobilier

SC GALEC	26, quai Marcel Boyer – 94200 Ivry sur Seine	100 %
GALEC POLOGNE	ul Jutrzenki 177 – 02-231 WARSZAWA Pologne	100 %
SCAFEL	26, quai Marcel Boyer – 94200 Ivry sur Seine	5.88%

Activité industrielle et commerciale

KERMENE	Le Bourg – 22330 Collinée	99,94 %
LEADEX	Centre Commercial Belle Epine, Tour Europa – 94320 THIAIS	99,94 %
SCAMARK	26, quai Marcel Boyer – 94200 Ivry sur Seine	100 %
SCAMARK PORTUGAL	Rua Calouste Gulbenkian – 04050 Porto - Portugal	100 %
SCAMARK POLSKA	ul. Jutrzenki 177 - 02-231 WARSZAWA – 177 Pologne	100 %
AQUAMARK	« La Montagne » - 63820 Laqueuille	100 %
FORMALEC	26, quai Marcel Boyer – 94200 Ivry sur Seine	100 %
CONSO REGIE	26, quai Marcel Boyer – 94200 Ivry sur Seine	100 %
LOGILEC	26, quai Marcel Boyer – 94200 Ivry sur Seine	100 %
LCOMMERCE	26, quai Marcel Boyer – 94200 Ivry sur Seine	99,92 %

Activité bancaire

EDEL	60 rue Buissonnière ZAC de l'Hers 31670 Labège	66,06 %
EDEL ASSUR	60 rue Buissonnière ZAC de l'Hers 31670 Labège	100 %
MONINFO	60 rue Buissonnière ZAC de l'Hers 31670 Labège	95.20 %

Activité Voyages

LECLERC VOYAGES	26, quai Marcel Boyer – 94200 Ivry sur Seine	99,63 %
-----------------	--	---------

PARTICIPATIONS MINORITAIRES

Au 31 décembre 2023, la société GALEC détient des participations minoritaires dans les sociétés suivantes qui ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation :

Filiales	% détention
LTélécom	11,06%
Siplec Hong Kong	10,00%
Sodiplec	6,00%
Sinergy	4,50%
Coopelec	3,33%
Scapmarée	3,20%
Siplec	1,89%
Scasport	1,72%
Scapauto	0,81%
Devinlec	0,42%
Prestalec	0,42%
Sobralec (Gouesnou)	0,10%
Infomil	0,02%
Kerbar (Gouesnou)	0,01%
Landerneau Dis	0,01%
Isocel	1 part

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est de 7 825 191 098 €.

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition est bénéficiaire de 23 245 087 €.

Le résultat financier est de 12 233 036 €.

Après imputation du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net d'ensemble consolidé est un bénéfice de 37 048 031 €.

Les capitaux propres du groupe au 31 décembre 2023 s'élevaient à 463 656 511 €.

L'effectif moyen de l'ensemble du groupe a été de 4 685 personnes.

- Activité commerciale et industrielle (Kerméné, sous-groupe Scamark, Logilec, Conso Régie, Formalec, LCommerce) avec 3 605 personnes.
- Activité de référencement et de gestion de patrimoine immobilier (Galec, Galec Pologne, Scafel) avec 875 personnes.
- Activité bancaire (EDEL, Moninfo, Edel Assur) avec 172 personnes.
- Activité voyages (Leclerc voyages) avec 33 personnes.

Conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

13

COMMENTAIRES SUR LES FILIALES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1°) ACTIVITE DE REFERENCEMENT ET DE GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

- GALEC POLSKA

Cette filiale du GALEC, détenue à 100 %, a été créée pour permettre aux coopérateurs polonais de mener leurs propres négociations commerciales.

Elle a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 6 983 964 euros pour un résultat déficitaire de 472 703 euros.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres étaient de 4 713 611 euros.

Au cours de l'exercice 2023, la société Galec Polska a eu un effectif moyen de 76 personnes.

- SCAFEL

La société a été créée le 21 janvier 2019, la société GALEC a souscrit à son capital pour 100 000 €, en date du 21 janvier 2019.

Cette filiale détenue à hauteur de 5.88% est consolidée selon la méthode de l'intégration globale en tant qu'entité ad hoc.

Elle a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 5 949 082 euros pour un résultat nul.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres étaient de 1 700 024 euros.

Au cours de l'exercice 2023, la société Scafel a eu un effectif moyen de 24 personnes.

2°) ACTIVITE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

- KERMENE

L'activité de cette société concerne l'abattage et le conditionnement de viande animale pour une commercialisation dans les centres E.LECLERC. Le chiffre d'affaires de cette société pour l'exercice 2023 a été de 1 331 885 658 euros. Cette société affiche un bénéfice pour l'exercice écoulé de 9 203 406 euros et des capitaux propres s'élevant à 166 153 298 euros. Au cours de l'exercice 2023, la société KERMENE a eu un effectif moyen de 3 080 personnes.

- LEADEX

L'activité de cette société concerne le négoce international de viande. Le chiffre d'affaires de cette société pour l'exercice 2023 a été de 78 352 390 euros. Cette société affiche un bénéfice pour l'exercice écoulé de 2 653 903 euros et des capitaux propres s'élevant à 4 312 033 euros. Au cours de l'exercice 2023, la société LEADEX a eu un effectif moyen de 8 personnes.

- L COMMERCE

La société a pour objet, la création et le développement de la vente de tous produits et articles de consommation courante par internet (e-commerce) directement sous enseigne E.LECLERC ou via une marketplace ouverte à des vendeurs tiers situés dans l'union européenne et à des entités E.LECLERC. Le chiffre d'affaires de cette société pour l'exercice 2023 a été de 124 164 310 euros. Cette société affiche un résultat net pour l'exercice écoulé de (46 258 594) euros et des capitaux propres s'élevant à (44 206 994) euros. L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 108 salariés.

- Sous-groupe SCAMARK consolidé (Scamark, Scamark Iberica, Scamark Pologne, Aquamark)

Il réalise des opérations de fabrication et de commercialisation de produits à marque de distributeur. Le chiffre d'affaires de ce sous-groupe été de 5 937 277 568 euros au cours de l'exercice 2023 contre 4 624 400 885 euros en 2022.

Le sous-groupe affiche un résultat net pour l'exercice écoulé de 1 119 966 euros. Les capitaux propres s'élèvent à 36 224 631 euros. L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 318 salariés.

- LOGILEC

LOGILEC réalise des opérations de logistique en matière de transport pour l'approvisionnement des hypermarchés avec lesquels elle est en relation.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 124 615 714 euros au 31 décembre 2023 contre 117 254 513 euros au titre de l'exercice précédent. Cette progression s'explique principalement par la progression des prestations logistiques liées aux développements des activités internet marchandes.

La société LOGILEC a réalisé un bénéfice de 253 190 euros à la clôture de l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres étaient 3 981 826 euros.

L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 71 salariés.

- CONSO REGIE

CONSO REGIE a une activité de régie publicitaire.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 37 600 812 euros au 31 décembre 2023 contre 36 787 618 euros au titre de l'exercice précédent.

La société CONSO REGIE a réalisé un bénéfice de 870 419 euros à la clôture de l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres étaient de 1 335 315 euros (hors distribution de dividendes) avec un capital social de 100 000 euros. L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 18 salariés.

- FORMALEC

FORMALEC exerce une activité d'enseignement et formation professionnelle à destination des adhérents et collaborateurs du mouvement E. Leclerc.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 208 084 euros au 31 décembre 2023 contre 1 500 214 euros au titre de l'exercice précédent. Le résultat s'élève à (5 978) euros.

Au 31 décembre 2023 les capitaux propres étaient de 148 642 euros.

L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 2 salariés.

3°) ACTIVITE BANCAIRE

- Sous-groupe EDEL consolidé (Banque EDEL, Moninfo, Morning)

EDEL est un établissement bancaire.

EDEL établit des comptes consolidés avec sa filiale MONINFO dont elle détient 95,20 % du capital, sa filiale EDEL ASSUR dont elle détient 100% du capital.

La société MONINFO réalise une activité de prestations de services monétiques.

La société EDEL ASSUR réalise une activité de courtier en assurances.

La participation du GALEC demeure inchangée à 66,06 %.

Le résultat comptable du sous-groupe EDEL pour l'exercice 2023 est un bénéfice de 22 264 131 euros contre un bénéfice de 22 245 529 euros au 31 décembre 2022.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 199 438 419 euros contre 196 540 929 euros au 31 décembre 2022.

L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 172 salariés.

4°) ACTIVITE DE VOYAGES

- LECLERC VOYAGES

La société a une activité d'agence de voyage.

Le chiffre d'affaires de cette filiale s'est élevé à 15 971 735 euros contre 10 698 689 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net est de 249 768 euros au titre de l'exercice 2023.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 4 327 646 euros contre 4 077 878 euros au 31 décembre 2021.

L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 33 salariés.

Enfin, nous soulignons que les sociétés et sous-groupes ci-dessus ne détiennent aucune participation dans notre Société.

TITRE IV – DISPOSITIONS PARTICULIERES

ADMISSIONS ET RETRAITS DE SOCIETAIRES

Le conseil de surveillance a enregistré à titre provisoire les admissions suivantes :

Région	Société	Ville
SCADIF	OZAGORA	OZOIR-LA-FERRIERE
SCAOUEST	DERBYDIS	HERBIGNAC
SOCAMAINE	BERTHEDIS	SAINT BERTHEVIN LES LAVAL
SCAPARTOIS	ORAUDIS	ORCHIES
SCAWAR Sp.zoo	JELENIAGORADIS	JELENIA GORA (PL)
SCADIF	YERREDIS	BONNEUIL
SCAPEST	DISBOUSSE	MARLY
SCAPEST	NANSODIS	NANCY
SCASO	LIBOURNE DISTRIBUTION	LIBOURNE
LECASUD	ROCADE DISTRIBUTION	AJACCIO
SCAPNOR	ERADIS	ERAGNY
SCALANDES	PINKMAN DISTRIBUTION	MONT DE MARSAN
SCAPARTOIS	OCC'ATTIN	ATTIN

Le conseil de surveillance a enregistré les retraits suivants :

Région	Société	Ville
SCAOUEST	ANTHALDIS	HERBIGNAC
SCAOUEST	GIE RELAIS FORCE 6	SAINT HERBLAIN
SCAPEST	TROYMAT	BERBEREY
SCASO	SN DISARC	ARCACHON
SCASO	LIBOURNE DISTRIBUTION	LIBOURNE
SOCAMAINE	AUBRAIS PARF	FLEURY LES AUBRAIS
SCACHAP	ART VERT SA	ROYAN
SCALANDES	SOCIETE JARDINERIE BISCARROSSAISE SJB	BISCAROSSE
SCAP-ALSACE	PONTDIS	PONTARLIER
SCAP-ALSACE	SLDIS	CERNAY
SCANORMANDE	TOBLY	EVREUX
SOCAMIL	CENTRE AUTOP	BRENS

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier les admissions provisoires et de prendre acte des retraits.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Directoire



ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exercices	En Euro				
	2019	2020	2021	2022	2023
Capital social	92 499 686	92 294 274	91 981 714	91 986 062	92 007 182
Nombre d'actions émises	92 499 686	92 294 274	91 981 714	91 986 062	92 007 182
Chiffres d'affaires hors taxes	122 929 025	120 777 440	144 856 838	163 234 965	172 949 700
Résultat avant impôts, participations, dot. Amortissements et provisions	21 341 773	24 900 518	49 124 676	44 747 654	39 678 437
Impôts sur les bénéfices	0	40 912	4 308	0	0
Participation des salariés	1 883 820	1 869 052	2 162 351	2 149 875	2 367 951
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	Néant	Néant	Néant	8 900 000	11 100 000
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	792	783	761	764	775
Montant de la masse salariale pendant l'exercice	38 440 938	38 988 860	40 860 952	43 222 739	45 438 782
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale-œuvres sociales)	17 482 353	18 156 906	19 427 633	20 113 854	20 983 328

13

ANNEXE 2
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE 3

RAPPORT DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE

ANNEXE 4

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

SOCIETE COOPERATIVE GROUPEMENT D'ACHAT DES CENTRES LECLERC

SC GALEC

Société coopérative Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance à capital variable

Siège social : 94200 Ivry sur Seine – 26, quai Marcel Boyer

RCS 642.007.991 CRETEIL

PROPOSITION D'AFFECTION

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 100 000 euros de la manière suivante :

- | | |
|--------------------------------|------------------|
| - A la réserve légale : | 555 000 euros |
| - Au poste « Autres réserves » | 10 545 000 euros |

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 17 JUIIN 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 100 000 euros de la manière suivante :

- | | |
|--------------------------------|------------------|
| - A la réserve légale : | 555 000 euros |
| - Au poste « Autres réserves » | 10 545 000 euros |

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

 Le Président



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique
RCS Nantes 330 356 700 Capital 430 000 euros



S.C. GALEC

26, Quai Marcel Boyer – 94200 IVRY SUR SEINE
Société coopérative anonyme à directoire et conseil de surveillance et à capital variable
R.C.S. CRETEIL 642 007 991

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Grégoire BUNOT

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00

cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

www.cvaexperts.fr

73

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans, 5 ans et 7 ans.

Dans le cadre du développement « omni-canal », la société a mis en service, sur l'exercice, une partie du programme Alice. Celui-ci regroupe le projet « référentiel », le projet « gestion commerciale » et le projet « outils métiers ». Ce programme a fait l'objet d'un amortissement sur 7 ans de fait de son aspect « structurant » vis-à-vis du nouveau système d'information du Galec.

La société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : (*) 10 à 40 ans
- Constructions : (*) 40 ans
- Agencements des constructions : 10 à 25 ans
- Agencements divers : 6 ans et 8 mois à 10 ans

- Matériels et outillages: 3 à 10 ans
- Matériels informatiques : 3 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

(*) Pour le gros œuvre, les V.R.D. et les honoraires liés à la construction, la durée d'utilisation prévue est de 40 ans et les amortissements fiscaux sont calculés sur 25 ans. L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal (selon la durée d'usage) est constaté en amortissement dérogatoire.

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif. L'amortissement pratiqué correspond à l'amortissement économique des biens et n'a donc fait l'objet d'aucun retraitement dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie à partir de la quote-part des capitaux propres détenus, corrigés d'une valeur issue des perspectives économiques déterminées avec prudence, ou de la valeur de marché des actifs détenus par les entités concernées.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont enregistrées lorsque la société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose au 31/12/2023 de 92 007 182 parts sociales de 1 euro chacune, soit 92 007 182 €.

Variation du capital en nombre de parts :

au 01/01/2023	91 986 062
augmentation	40 800
diminution	- 19 680
au 31/12/2023	92 007 182

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	91 986 062	40 800	19 680	92 007 182
Réserves	13 232 836	8 900 000		22 132 836
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	8 900 000		8 900 000	
Résultat de l'exercice N		11 100 000		11 100 000
Provisions réglementées	35 366 931	6 367 488	4 531 435	37 202 985
	149 485 829	26 408 288	13 451 115	162 443 003

Mali technique

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société S.C.I. ISSYLEC le 19/11/2018

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
Terrain	7 144 002			7 144 002
Construction	40 231 584	8 520 632 (*)		31 710 952
	47 375 586	8 520 632		38 854 954

(*) L'amortissement est pratiqué sur la durée résiduelle d'amortissement de la construction, soit 28 ans et 4 mois.

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	138 917 085	12 005 998		150 923 083
Immobilisations corporelles	245 957 483	551 754		246 509 237
Immobilisations financières - titres	34 067 587			34 067 587
Immobilisations financières - créances	21 620 984	1 843 320		23 464 304
	440 563 139	14 401 072		454 964 210

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	104 890 128	12 567 522		117 457 650
Immobilisations corporelles	123 212 963	6 513 338		129 726 300
	228 103 091	19 080 860		247 183 950

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	18 746 654		
	- Dégressive	334 206		
	- Exceptionnelle			

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	35 366 931	6 367 488	4 531 435	37 202 985
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾⁽²⁾	921 016	59 000	557 500	422 516
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant ⁽³⁾⁽⁴⁾	40 842 738	46 281 241	40 489 168	46 634 811
	77 130 685	52 707 729	45 578 102	84 260 312

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	46 340 241	41 046 668	
	- Financier			
	- Exceptionnel	6 367 488	4 531 435	

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	557 500
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

⁽²⁾ Le montant des provisions pour risques et charges au 31/12/2023 est constitué de provision pour litiges prud'homaux.

⁽³⁾ La dotation de la dépréciation de l'avance de fonds à la S.N.C. L Commerce à hauteur de 46 222 518 € correspondant à la contribution aux pertes de la S.N.C. La S.N.C. L Commerce (détenue à hauteur de 99.92 % par le GALEC) a pour objet de développer un canal de distribution commun sur internet pour l'enseigne E. Leclerc. Conformément aux statuts de la S.N.C., les associés se sont engagés à apurer les pertes de ladite société (46 258 594 € en 2023) au prorata des parts dans le capital dès l'assemblée générale d'approbation des comptes de la S.N.C..

⁽⁴⁾ La reprise de la dépréciation de l'avance de fonds à la S.N.C. L Commerce à hauteur de 40 397 739 € correspondant aux pertes de la S.N.C. L Commerce au titre de l'exercice 2022.

Informations liées aux litiges

La société GALEC est impliquée dans des contestations l'opposant à des tiers pour les motifs suivants :

– Ministre de l'Economie et des Finances :

- Le 19 juillet 2019, la S.C. GALEC a été assignée avec trois autres co-défenderesses, les sociétés EURELEC TRADING, SCABEL et l'association ACDLEC, par le Ministre de l'Economie et des Finances à comparaître devant le tribunal de commerce de Paris, pour de prétendues pratiques commerciales contrevenant aux dispositions de l'article L 442-6 du Code de Commerce. Le Ministre de l'Economie et des Finances demande au tribunal de :

➤ condamner la S.C. GALEC, in solidum avec les trois co-défenderesses, au paiement d'une amende de 117.3 millions d'euros.

Cette procédure est une première de la part d'une administration d'un état membre qui tente de poursuivre devant une juridiction nationale, et sur le terrain du droit national des pratiques restrictives, des entreprises exerçant leur activité dans un autre état membre, alors que cette activité est « a priori » licite aussi bien en droit de l'Union européenne qu'en vertu du droit de l'état membre d'accueil.

Une telle procédure soulève de très importantes questions juridiques à la fois en droit français et européen.

La Cour de Justice Européenne a débouté le 22 décembre 2022 le Ministre de l'Economie et des Finances pour une question de forme. La Cour d'appel de Paris doit statuer sur la compétence des juridictions françaises. Le litige perdure sur le fond.

- Le 28 février 2018, le Ministre de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC, devant le tribunal de commerce de Paris, pour une pratique commerciale contrevenant aux dispositions de l'article L 442-6, I, 1^o du code de commerce. Le Ministre de l'Economie et des Finances demande au tribunal de :

➤ condamner la S.C. GALEC à verser au trésor public les remises additionnelles et inconditionnelles indument perçues à hauteur de 83 036 k€, à charge pour celui-ci de les restituer aux fournisseurs ;

➤ prononcer à l'encontre de la S.C. GALEC une amende civile d'un montant de 25 000 k€.

Un jugement du tribunal de commerce de Paris a été prononcé le 11 mai 2021 et a débouté le Ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. La Cour d'appel de Paris a

S.C. GALEC

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

confirmé ce jugement dans un arrêt rendu le 25 octobre 2023 et à condamner ce dernier à verser la somme de 7 500 € au titre de l'article 700 du CPC. Le 2 février 2024, le Ministre de l'Economie et des Finances a engagé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel.

- Le 4 janvier 2023, le Ministre de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC devant le tribunal de commerce de PARIS, pour pratique commerciale contrevenant aux dispositions de l'article L 442-6, I, 1^o du code de commerce. Le Ministre de l'Economie et des Finances demande au tribunal de prononcer à l'encontre de la S.C. GALEC une amende civile d'un montant de 7 400 k€ et 10 k€ au titre de l'article 700 du CPC.

– Rupture des relations commerciales :

- Assignation de la société ; les procédures sont en cours.

– Contrefaçons de marques et de modèles :

- Assignation de la société ; les procédures sont en cours.

Le bien-fondé de ces griefs et différends est contesté par la société appuyée en cela par ses conseils.

L'issue des procédures en cours se rapportant à ces litiges reste incertaine à ce jour. Dans l'attente du dénouement définitif de ces différends, les présents comptes annuels n'intègrent aucune conséquence financière.

Par rappel, la société GALEC était impliquée avec sa filiale Scamark dans une procédure devant l'Autorité de la concurrence à la suite d'une notification de griefs en date du 5 octobre 2021 portant sur la mise en œuvre de pratiques constitutives d'une entente unique complexe et continue dans le secteur de la fabrication et la vente de denrées alimentaires en contact avec des matériaux pouvant ou ayant pu contenir du Bisphénol A ou un de ses substituts. L'Autorité de la Concurrence dans sa décision du 29 décembre 2023 met hors de cause le GALEC et Scamark.

Biens pris en crédit-bail

Néant

S.C. GALEC

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	23 464 304	415 320	23 048 984
Acomptes versés sur commandes	344 920	344 920	
Créances d'exploitation	372 647 693	372 647 693	
Créances diverses	48 608 467	48 608 467	
Charges constatées d'avance	2 647 254	2 647 254	
	447 712 638	424 663 654	23 048 984

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)				
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	20 607 000	8 242 800	12 364 200	
Emprunts & dettes financières divers ^{(2)(**)}	15 000 000			15 000 000
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	152 210 007	152 210 007		
Dettes diverses	358 979 810	358 979 810		
Produits constatés d'avance				
	546 796 817	519 432 617	12 364 200	15 000 000

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 8 242 800

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 15 000 000

^(**) Fonds de roulement d'un montant de 15 000 k€ versé par les coopérateurs pour assurer le financement des charges engagées pour leur compte.

L'emprunt bancaire est couvert par un SWAP sur un capital de 63 194 800 € au taux fixe de 0.249 % depuis le 29 octobre 2018, jusqu'au 29 juin 2026.

Créances d'exploitation et dettes diverses

Sous ces rubriques figurent des produits négociés et collectés auprès des fournisseurs pour le compte des coopérateurs de la société GALEC et des charges engagées pour ces mêmes coopérateurs (sociétés exploitantes de magasins à l'enseigne E.LECLERC).

Seules les ristournes encaissées pour le compte des coopérateurs sont comptabilisées. Elles ne sont pas provisionnées du fait de leur nature liée aux achats de marchandises des coopérateurs. L'estimation des ristournes au titre de 2023 restant à encaisser auprès des fournisseurs pour le compte des coopérateurs, à la clôture de l'exercice, s'élève à 324 331 k€.

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La société GALEC est une coopérative de commerçants détaillants régie par la loi du 11 juillet 1972. Statutairement, ses associés coopérateurs que sont les sociétés exploitantes de magasins à l'enseigne E.LECLERC s'engagent à couvrir à la clôture de chaque exercice comptable par une cotisation, l'intégralité des charges d'exploitation, financières et exceptionnelles.

Le résultat net comptable correspond essentiellement aux distributions de dividendes perçues de ses filiales. Ce résultat permet de renforcer les capitaux propres de la coopérative.

Chiffre d'affaires

Il est réalisé exclusivement en France. La rubrique « Production vendue (services) » comprend essentiellement les cotisations des adhérents.

Résultat d'exploitation

Le compte de résultat fait apparaître un résultat d'exploitation positif à hauteur de 40 807 k€ (principalement constitué par la reprise de la dépréciation de l'avance de fonds à la S.N.C. L Commerce à hauteur de 40 398 k€). Ce résultat compense la quote-part de résultat sur opérations faites en commun. Cette perte d'un montant de 40 398 k€ provient de l'affectation du résultat N-1 de la S.N.C. L Commerce. Il ressort, après imputation de cette quote-part, un résultat d'exploitation positif à hauteur de 409 k€.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	598
Agents de maîtrise	141
Employés	36
	<hr/>
	775

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Subvention accordée	70 702	
Pénalités et amendes	4 375	
Amortissements dérogatoires (sur les développements informatiques)	5 063 321	4 528 649
Amortissements dérogatoires (sur la construction)	1 304 167	2 786
Transaction CSPE		102 008
Indemnité retrait coopérateur		98 088
	6 442 565	4 731 531

Participation des salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes comptabilisées au titre de l'intéressement des salariés.

Le contrat a été mis en place à compter du 01/01/2008 puis renouvelé le 28/04/2011, le 19/06/2014, le 23/03/2017, le 18/06/2020 et le 28/06/2023.

Taux de l'impôt sur les bénéfices**Néant****Situation fiscale latente**

Provision de charges à déductibilité différée :

Situation au début de l'exercice	43 897 380
Situation à la fin de l'exercice	49 998 976

Déficit restant à reporter :

Situation au début de l'exercice	6 432 901
Situation à la fin de l'exercice	6 423 930

Produits taxés d'avance :

Situation au début de l'exercice	-
Situation à la fin de l'exercice	-

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'emprunt à long terme contracté auprès d'établissement de crédit est garanti par des sûretés réelles : hypothèque sur l'immeuble sis à Ivry-sur-Seine.

Engagements financiers

Cautionnement au profit d'une filiale à hauteur de 3 516 k€..

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 3 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.17 % ⁽¹⁾ ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et moyen pour les agents de maîtrise et les employés ;
- table de mortalité : 2023 ;

⁽¹⁾ Taux moyen IBOXX au 31/12/2023.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 5 713 000 €

S.C. GALEC

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Entreprises liées

	SOCIETE LIEE	SOCIETE AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	33 779 527	99 512
Créances rattachées à des participations	11 900 684	-
Titres immobilisés	100 000	-
Prêts	11 543 320	-
Clients et comptes rattachés	9 267 443	12 772
Créances diverses	1 877 181	-
Valeurs mobilières de placement	23 866 409	-
Disponibilités	7 662 370	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 820	-
Produits de participation	13 766 462	-
Autres produits financiers	1 232 090	-
Produits des activités annexes	5 619 205	42 285
Transfert de charges	699 665	10 798
Autres produits	15 471 848	35 130
Autres achats et charges externes	587 756	-
Charges exceptionnelles	70 702	-
Intérêts et charges assimilées	-	-

Filiales et participation détenues

(cf annexe page 18)

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

La totalité des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 d'un montant de 142 600 € se rattache à leur mission légale de certification des comptes annuels et consolidés. Les honoraires pris en charge au titre des services autres que la certification des comptes s'élèvent à 9 900 €.

Tableau des filiales et participations

RCS	Dénomination	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu %	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances consentis	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observations
					Brute	Nette						
	Filiales détenues à plus de 50 %							GALEC				
Créteil 423 793 785	S.A.R.L. LOGILEC 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	76 225	3 905 601	100.00	76 225	76 225	-	-	124 615 714	253 190	-	
	GALEC POLOGNE 02-231 Warszawa, ul. Jutrzenki 137 00810 - VARSOVIE POLOGNE	153 476	5 209 766	100.00	153 477	153 477	-	-	6 983 964	(472 702)	-	
St Bréneuc 496 680 018	S.A. KERMENE 13 Le Perrey Saint Jacur Du Merle 22330 LE MENE	16 000 000	150 153 298	99.94	2 305 023	2 305 023	-	-	1 331 885 658	9 203 406	-	
Créteil 552 095 812	S.A. LECLERC VOYAGES 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	64 400	4 263 246	98.63	190 752	190 752	-	3 370 000	15 971 735	249 768	-	
Créteil 410 970 503	S.A.S. SCAMARK 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	5 000 000	20 507 973	100.00	1 710 744	1 710 744	-	-	5 880 631 547	773 504	-	
Toulouse 306 920 109	SNC BANQUE EDEL 60 Rue Buissonnière 31670 - LABEGE	150 134 754	20 859 840	66.06	27 093 308	27 093 308	9 700 000	-	79 611 452	24 639 796	12 974 462	
Créteil 823 332 978	S.A.S. CONSO REGIE 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	100 000	1 235 315	100.00	100 000	100 000	-	-	37 600 812	870 419	792 000	
Créteil 828 378 950	S.A.S. FORMALEC 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	100 000	48 642	100.00	100 000	100 000	1 900 684	-	1 208 084	5 978	-	
Créteil 862 736 077	S.N.C. L COMMERCE 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	2 051 000	(46 258 594)	99.92	2 050 000	2 050 000	58 099 700	-	124 164 310	(46 258 594)	-	dépréciation pour 46 222 518
Créteil 499 227 775	L. TELECOM 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	900 100	1 213 857	11.06	99 500	99 500	-	-	105 128 645	43 494	-	
Créteil 851 303 982	SCAFEL 26 quai Marcel Boyer 94200 - IVRY SUR SEINE	1 700 019	5	5.88	100 000	100 000	1 785 000	-	5 949 082	-	-	
	SIPLEC International (DOKAN) Hong-Kong - CHINE	105	1 314 786	10.00	12	12	-	-	-	39 122	-	

SOCIETE COOPERATIVE GROUPEMENT D'ACHAT DES CENTRES LECLERC

SC GALEC

Société coopérative Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

A capital variable

Siège social : 94200 Ivry sur Seine – 26, quai Marcel Boyer

RCS 642.007.991 CRETEIL

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 ARRETES PAR LE DIRECTOIRE

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 709 662 336 euros

Chiffre d'affaires : 172 949 700 euros

Résultat de l'exercice : 11 100 000 euros

Par ailleurs, le Conseil de surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Nous n'avons aucune observation particulière à formuler concernant le rapport de gestion du Directoire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Conseil de surveillance





GALEC

Groupement d'Achat
des centres E.Leclerc

Note méthodologique de la démarche RSE

Déclaration de Performance Extra-Financière 2023

Annexe 3

Sommaire

I / Note méthodologique de la démarche RSE du Galec.....	3
<i>A. Contexte.....</i>	<i>3</i>
<i>B. Périmètre de reporting.....</i>	<i>3</i>
<i>C. Période de reporting.....</i>	<i>4</i>
II / Modèle d'affaires 2023.....	5
III / Mesures préventives concernant les principaux risques extra-financiers.....	6
<i>A. Cartographie des risques.....</i>	<i>6</i>
<i>B. Environnemental.....</i>	<i>7</i>
<i>C. Social.....</i>	<i>21</i>
<i>D. Sociétal.....</i>	<i>32</i>
IV / Résultats et indicateurs de pilotage.....	48
<i>A. Indicateurs environnementaux.....</i>	<i>48</i>
<i>B. Indicateurs sociaux.....</i>	<i>53</i>
V / Rapport de l'organisme tiers indépendant.....	58

I / Note méthodologique de la démarche

RSE du Galec

A. Contexte

Depuis sa création, le Mouvement E. Leclerc est engagé dans une démarche d'enseigne responsable.

Les entités du Mouvement constatent une demande croissante des parties prenantes en matière d'information et de transparence sur leurs performances économiques, sociales et environnementales.

Le présent document est établi conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce. Il a pour objet de présenter le modèle d'affaires, les principaux risques liés aux activités, les politiques et les diligences mises en œuvre et les résultats. Il inclut la présentation des indicateurs clés de performance au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Ces informations ont été vérifiées par le cabinet Grant Thornton en qualité d'Organisme Tiers Indépendant (OTI) dont le rapport figure à la partie V du présent document.

B. Périmètre de reporting

Le périmètre de consolidation est le suivant :

- **Activité de référencement** : Galec, Galec Pologne et Scafel (fruits, légumes, fleurs et plantes).

- **Activité commerciale et industrielle** :
 - Scamark : Marque de Distributeur (activité industrielle sous-traitée)
 - Aquamark : production d'eau minérale

- Kermené : abattoirs et production de produits alimentaires
 - L. Commerce : vente à distance
 - Conso Régie : régie publicitaire
 - Formalec : formation continue d'adultes
 - Logilec : outil logistique
-
- **Activité bancaire** : Edel.

 - **Activité de tourisme** : Leclerc Voyages.

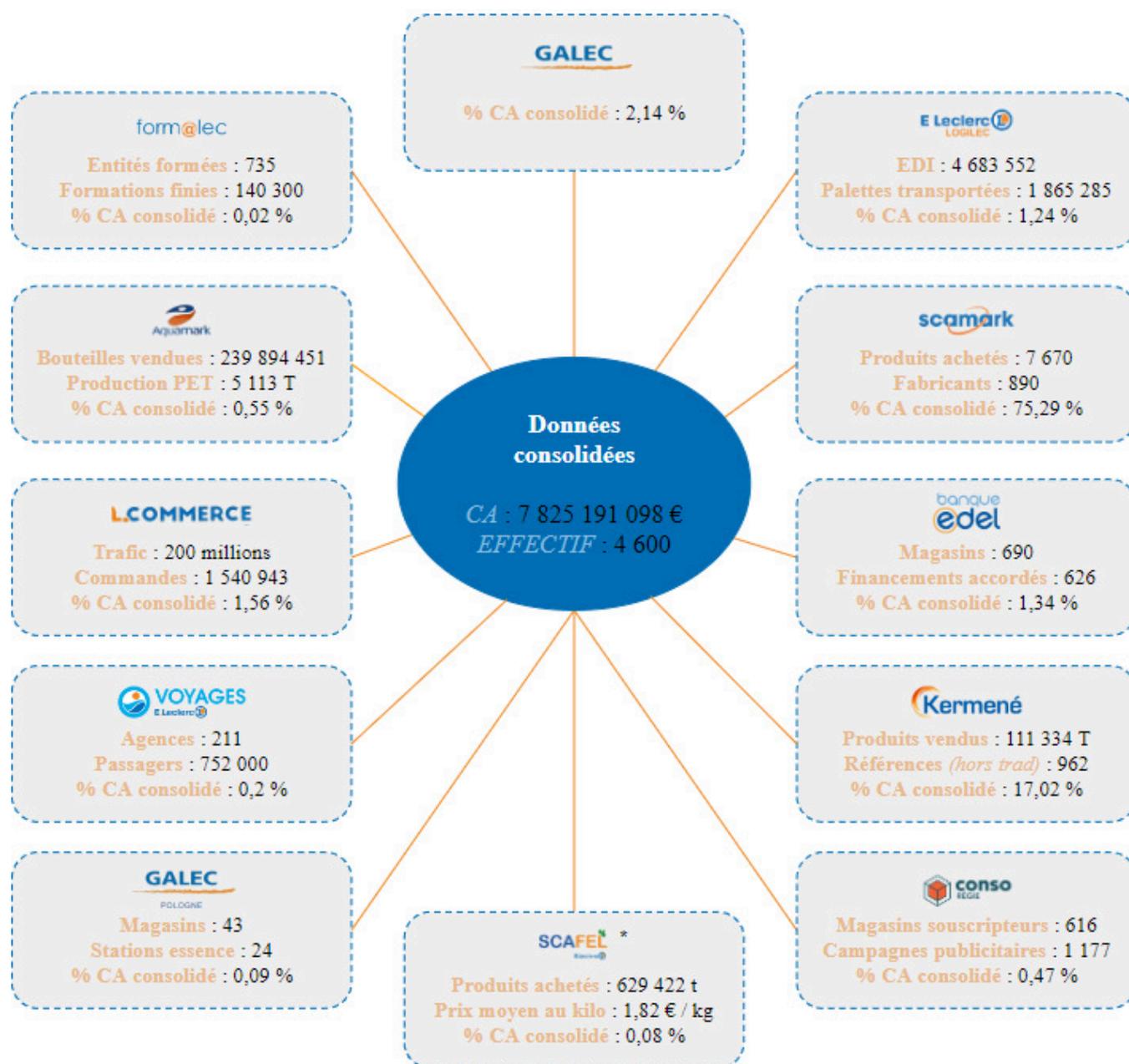
Toutes ces sociétés sont consolidées par le Galec selon la méthode de l'intégration globale.

C. Période de reporting

Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le reporting du Galec s'appuie sur un protocole de reporting pour les données quantitatives. Il permet de normer les formules de calcul ainsi que les définitions et les méthodologies de collecte des données et leur consolidation. Ce protocole définit également de manière nominative le rôle des contributeurs, des validateurs, des consolidateurs et des vérificateurs.

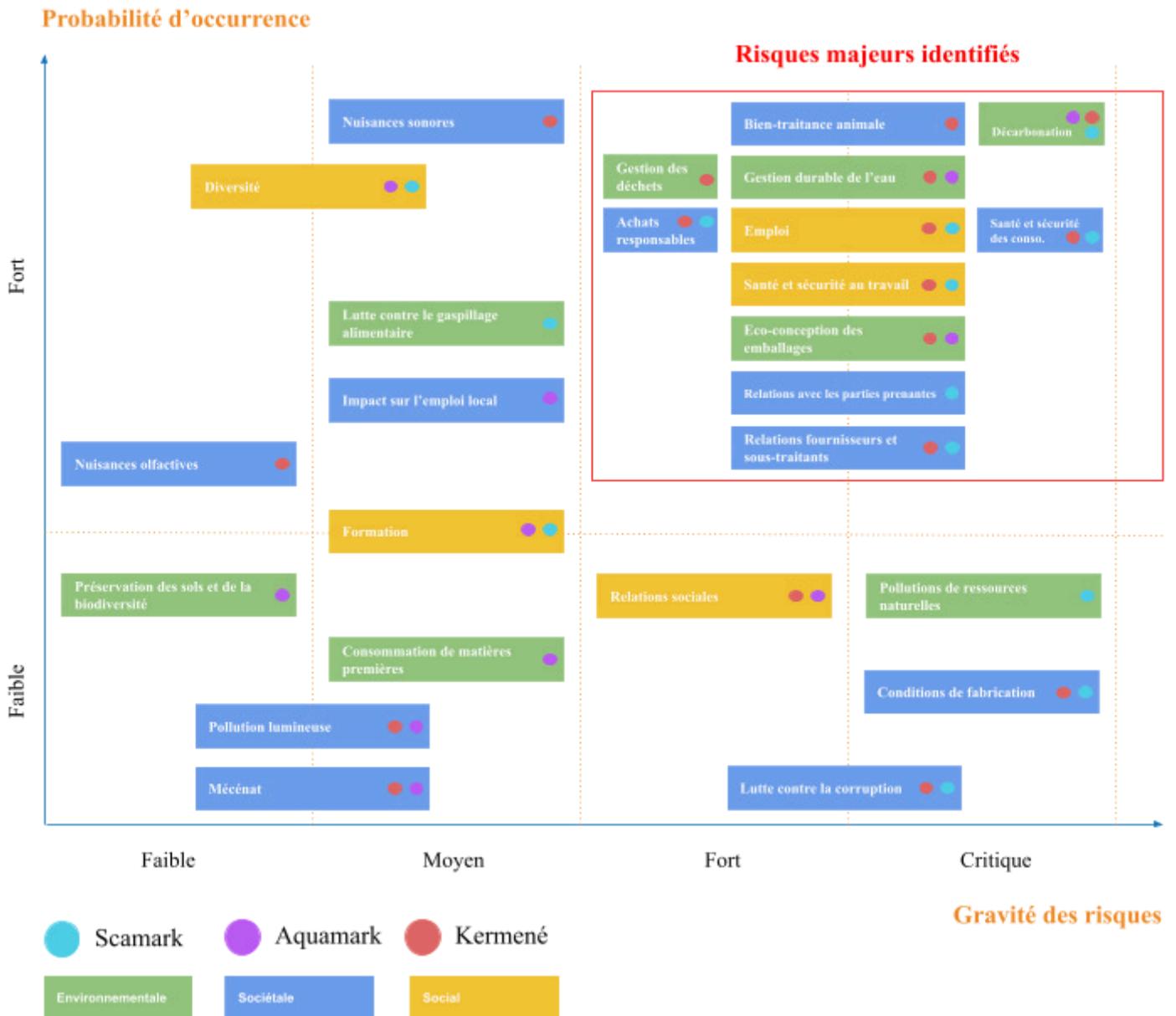
II / Modèle d'affaires 2023



* Scafel : référencement national pour 14 SCA sur 16

III / Mesures préventives concernant les principaux risques extra-financiers

A. Cartographie des risques



La cartographie des risques est le résultat de la compilation des cartographies des risques des entités ayant l'impact le plus significatif : Scamark, Aquamark et Kermené.

B. Environnemental

Risque : décarbonation



Qualification du risque

La décarbonation est qualifiée comme l'ensemble des mesures et des techniques permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (dont notamment le dioxyde de carbone). Ces émissions de gaz à effet de serre (GES) sont anthropiques et représentent l'une des principales causes du réchauffement climatique. Les effets néfastes de ce dernier sont multiples : bouleversement des événements climatiques, effondrement de la biodiversité, acidification des océans...

→ **Risque opérationnel, financier et réputationnel**

Engagements et objectifs

Kermené

- Atténuation des émissions de GES
 - Evaluation de l'empreinte carbone Kermené
 - Etablissement de la feuille de route en vue de l'atténuation de l'empreinte carbone sur les thématiques identifiées (gestion des énergies, plan plastique, préservation des ressources fossiles)
- Mise en place des technologies permettant de faire des économies d'énergie
 - Mise en place d'outils de suivi régulier des consommations
 - Remplacement systématique des éclairages par des LED
 - Mise en place de nouvelles technologies de moteur dans les salles des machines des usines (plus économes en énergie)

Aquamark

- Réduction des émissions de GES
 - Calcul des GES des produits

- Etude du fer-route pour transporter les palettes d'eau
- Mise en place de panneaux photovoltaïques

Scamark

- Mise en place d'un outil de calcul des émissions de gaz à effet de serre pour le principal poste d'émissions "GES Scamark" (achat de produits - scope 3)
 - Création d'une table de correspondance entre CODELEC et facteurs d'émission
 - Test d'une solution d'ACV simplifiée des produits alimentaires comprenant une évaluation de l'intensité carbone des produits alimentaires
 - Déploiement de la solution d'ACV simplifiée des produits alimentaires et intégration des résultats dans les outils de data visualisation internes
 - Amélioration de la qualité des données dans les outils Scamark pour permettre une évaluation "recette réelle" pour les segments alimentaires éligibles
- Rédaction d'une stratégie "GES Scamark"
 - Mesure de réduction des émissions
 - Anticipation des effets du réchauffement climatique sur les approvisionnements
 - Développement d'une offre de produits à faibles émissions, répondant aux attentes des consommateurs
- Sensibilisation de tous les collaborateurs à l'enjeu du changement climatique
 - Déploiement de la Fresque du Climat à partir de janvier 2023 pour l'ensemble des collaborateurs
 - Déploiement des modules ADELE sur les GES
- Encourager les modes de transport durables pour les déplacements domicile - travail des collaborateurs
 - Déploiement du Forfait Mobilité Durable dès janvier 2023 en Scamark : dispositif destiné à reconnaître et valoriser l'usage régulier des modes de transport durables dans le cadre des trajets domicile - travail

Politiques et actions

Kermené

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Atténuation des émissions de GES	Evaluation de l'empreinte carbone	Réalisation d'un Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) sur la méthode de l'ADEME (exercice 2022)	Evaluation de l'empreinte carbone (Southpole)	/	/
Mise en place des technologies permettant de faire des économies d'énergie	Mise en place des outils de suivi régulier des consommations : - Implémentation systématique de compteurs d'électricité lors du remplacement des disjoncteurs - Raccordement de ces disjoncteurs à une GTC (Gestion Technique Centralisée)	668 654 MWh Cumac ayant fait l'objet de CEE (Certificats d'Economie d'Energie)	135 883 MWh Cumac ayant fait l'objet de CEE	46 345 MWh Cumac ayant fait l'objet de CEE	119 009 MWh Cumac ayant fait l'objet de CEE
	Remplacement systématique des éclairages par des LED	Remplacement des luminaires par des luminaires LED → Environ 99 % des luminaires sont désormais en LED	Remplacement des luminaires par des luminaires LED (500 en 2022) → Environ 90 % des luminaires sont désormais en LED	/	/
	Mise en place de nouvelles technologies de moteur dans les salles des machines des usines → Mise en place d'un système de récupération de chaleur (site du Mené)	Installation de pompes à chaleur sur le site de K2 pour la production d'eau chaude sanitaire Finition salle des machines sur le site de K2	Rénovation de la salle des machines de l'unité de salaison (K2) Remplacement des tours aéroréfrigérantes de la plateforme logistique (Saint Onen) Mise en place	Mise en place de nouveaux compresseurs sur le site de Vildé → Equipement comprenant un dispositif de récupération d'énergie Mise en place de brûleurs micromodulants sur les	Mise en place de nouveaux compresseurs sur le site de Saint Léry → Équipement comprenant un dispositif de récupération d'énergie permettant la production d'eau chaude destinée à alimenter le

			<p>de groupes froid à l'ammoniac dans 3 usines (Trélivan, Vildé, Saint Onen) → pas d'utilisation de fluides fluorés</p> <p>Rénovation de la salle des machines (usine de Steaks hachés, Saint Léry) → mise en place de moteurs de dernière génération IE5</p>	<p>sites de K3-K2 et Vildé</p> <p>Suppression du R404 sur tous les sites</p>	<p>process de l'usine de Saint Léry</p> <p>Deuxième tranche de travaux sur le site du Mené pour la mise en place d'un système de récupération de chaleur</p>
--	--	--	---	--	--

Aquamark

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Réduction des émissions de GES	Calcul des GES des produits	Court-terme (fin 2024)	/	/	/
	Etude du fer-route pour transporter les palettes d'eau	Moyen terme (2025)	/	/	/
	Mise en place de panneaux photovoltaïques	Moyen terme (étude lancée en 2024, pas de retour à date)	/	/	/

Scamark

Objectif	Plan d'actions	Indicateurs	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Mise en place d'un outil de calcul des émissions de gaz à effet de serre pour le	Création d'une table de correspondance entre CODELEC et facteurs d'émission (2022) *	Estimation du tonnage GES produits MDD - scope 3 (en millions) Hors MDD				

principal poste d'émissions "GES Scamark" (achat de produits - scope 3)	Test d'une solution d'ACV simplifiée des produits alimentaires comprenant une évaluation de l'intensité carbone des produits alimentaires (2023) Hors MDD Kermené et Scapmarée	Kermené, Aquamark et Scapmarée Méthodes : - 100 % CODELEC : Agribalyse 3.1 - Mix Carbon Maps (alimentaire) et CODELEC (DPH) : Agribalyse 3.1	6,0	5,3	5,2	/
		-----	-----	-----	-----	-----
	Déploiement de la solution d'ACV simplifiées des produits alimentaires et intégration des résultats dans les outils de data visualisation internes = Qlik (2024)	Facteurs d'émission moyen (kg GES / kg produit net) Méthodes : - 100 % CODELEC : Agribalyse 3.1 - Mix Carbon Maps (alimentaire) et CODELEC (DPH) : Agribalyse 3.1	2,17	2,18	2,21	/
	Amélioration de la qualité des données dans les outils Scamark pour permettre une évaluation "recette réelle" pour les segments alimentaires éligibles (2024)		1,94	/	/	/
Rédaction d'une stratégie "GES Scamark"	Mobilisation du Comité de direction de Scamark pour : - Définir les responsabilités des collaborateurs par métier - Identifier les éventuels besoins de formation - Identifier les leviers de réduction - Définir des objectifs ambitieux et réalistes et indicateurs de suivi associés	/	/	/	/	/
	Identification des leviers	/	/	/	/	/

	offre / recette / pratiques (2023)					
	Communication auprès des fabricants des objectifs et attentes Scamark (2024)	/	/	/	/	/
	Fourniture des données nécessaires au dépôt d'un dossier SBTi par le Mouvement E.Leclerc, sur la base des bilans carbone de 2021 et 2023 (2024)	/	/	/	/	/
	Etude de projets filières bas carbone pour définir les prérequis et méthodologies (courbe d'expérience)	/	/	/	/	/
Sensibilisation de tous les collaborateurs	Déploiement de la Fresque du Climat à partir de janvier 2023 pour l'ensemble des collaborateurs (alternants et CDI)	Nombre de collaborateurs ayant participé à une Fresque du Climat (en valeur absolue : sans prise en compte d'éventuels départs de l'entreprise en cours d'année)	286	/	/	/
	Déploiement des modules ADELE sur les GES à partir de janvier 2024 → validation obligatoire pour certains métiers	Nombre de collaborateurs ayant validé les modules	/	/	/	/
Encourager les modes de transport durables pour les déplacements domicile - travail des collaborateurs	Déploiement du Forfait Mobilité Durable dès janvier 2023 en Scamark : dispositif destiné à reconnaître et valoriser l'usage régulier des modes de transport durables dans le cadre des trajets domicile - travail	Nombre de collaborateurs ayant fait la démarche d'inscription pour bénéficier du Forfait Mobilité Durable (en valeur absolue sans prise en compte d'éventuels départs de l'entreprise en cours d'année)	30	/	/	/

* Sources des facteurs d'émission :

- Alimentaire : Agribalyse
- DPH : Ecoinvent et Base Carbone
- Pet food : littérature

Risque : pollution, gestion et consommation durable de l'eau



Qualification du risque

La pollution de la ressource en eau est l'une des principales causes de pollution environnementale avec la pollution de l'air. Elle se caractérise par la présence de micro-organismes, de substances chimiques ou encore de déchets industriels. La pollution de l'eau présente différents risques, tels que la perte de la biodiversité ou la multiplication de certaines maladies chez l'Homme.

La disponibilité de l'eau est définie comme le volume d'eau des rivières par rapport à la quantité d'eau que nous utilisons. Face aux enjeux de stress hydrique dans certaines zones, de sécheresse et de rareté de la ressource eau, une consommation durable de celle-ci s'impose pour améliorer sa disponibilité.

→ **Risque opérationnel, humain et réputationnel**

Engagements et objectifs

L'objectif est de limiter l'impact des activités sur cette ressource en assurant un suivi régulier, un entretien et un traitement des eaux usées.

Kermené

- Suivi régulier de la consommation et économies d'eau
 - Mise en place progressive d'outils de suivi régulier des consommations (compteurs sectorisés)
- Entretien de la ressource eau

- Entretien des cours de la Rance coordonnée avec une association de pêche locale pour garantir la protection de l'habitat piscicole
- Prélèvement et inventaire de la faune aquatique par un cabinet extérieur
- Mise en place d'un système d'irrigation pour éviter les rejets trop importants d'eau dans les cours en période de sécheresse
- Retraitement et épuration de l'eau
 - Station d'épuration sur le site de Mené, capacité de traitement d'une ville de 300 000 habitants
 - Suivi régulier de la qualité de l'eau GIDAF (Gestion Informatisée des Données d'Auto surveillance Fréquente)

Aquamark

- Pérennisation du site de Laqueuille
 - En attente de l'accord de la préfecture pour un nouveau captage

Politiques et actions

Kermené

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Suivi régulier de la consommation et économies d'eau	Mise en place progressive d'outils de suivi régulier des consommations (compteurs sectorisés)	<p>Poursuite du suivi des consommations via les compteurs sectorisés → objectif de maîtrise des consommations</p> <p>Pour les nouveaux process : équipement systématique</p> <p>Pour les anciennes installations : rattrapage</p>	<p>Remplacement des systèmes de production de froid à K2 (mise en service en septembre 2021) et Saint Onen (mise en service en août 2022)</p> <p>→ Economies d'eau : sur Saint Onen, 2 278 m³ d'eau économisés</p> <p>Consommation d'eau en 2021 :</p>	<p>Les tours aéroréfrigérantes de l'usine de salaison (K2) ont été remplacées (mise en service complète en septembre 2021) → économies d'eau de 24 000 m³</p>	<p>En 2020, 127 168 m³ d'eau ont été recyclés : station d'épuration → nettoyage, préparation des produits, centrifugation, électrovanne et lavage des bétailières</p> <p>Sur les sites du Mené, plus de 80 compteurs sont déployés → une gestion centralisée des</p>

		→ 10 % réalisés en 2023, conformément à l'objectif fixé → Les consommations sont maîtrisées	3 067 m ³ Consommation d'eau en 2022 : 789 m ³		compteurs est mise en place progressivement Le remplacement du système de production de froid de K2 va permettre de réaliser une économie d'environ 50 000 m ³ d'eau par an (mise en service prévue pour juin 2021)
Entretien de la ressource eau	Entretien des cours de la Rance coordonnée avec la pêche locale pour garantir la protection de l'habitat piscicole	Etat écologique "Bon à très bon" = Suivi de la qualité de l'eau en accord avec la Directive Cadre Européenne (DCE) sur l'eau → Etude réalisée par un cabinet extérieur en 2023	/	Etat écologique "Bon à très bon" = Suivi de la qualité de l'eau en accord avec la Directive Cadre Européenne (DCE) sur l'eau → Etude réalisée par un cabinet extérieur en 2020	/
	Mise en place d'un système d'irrigation pour éviter les rejets trop importants d'eau dans les cours en période de sécheresse	/	/	/	/
	Prélèvement et inventaire de la faune aquatique par un cabinet extérieur (tous les 2 ans)	/	Prélèvement et inventaire de la faune aquatique : les résultats de l'audit de 2022 sont conformes	Prélèvement et inventaire de la faune aquatique : les résultats de l'audit de 2019 sont conformes	/
Retraitement et épuration de l'eau	Station d'épuration sur le site de Mené, capacité de	Prélèvements et analyses journalières selon un	Prélèvements et analyses journalières selon un	Prélèvements et analyses journalières selon un	Prélèvements et analyses journalières selon un

	traitement d'une ville de 300 000 habitants	ensemble de paramètres définis dans un arrêté préfectoral Mise en service du traitement tertiaire de la station d'épuration du site de Mené	ensemble de paramètres définis dans un arrêté préfectoral	ensemble de paramètres définis dans un arrêté préfectoral	ensemble de paramètres définis dans un arrêté préfectoral
	Suivi régulier de la qualité de l'eau GIDAF (Gestion Informatisée des Données d'Auto surveillance Fréquente)	Amélioration très sensible de la qualité de l'eau rejetée en milieu naturel, en particulier sur les paramètres phosphore	/	/	/

Aquamark

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Pérennisation du site de Laqueuille	En attente de l'accord de la préfecture pour un nouveau captage	En cours	/	/	/

Risque : gestion des déchets



Qualification du risque

La gestion des déchets peut être qualifiée comme toute activité participant à l'organisation de la prise en charge des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement final. Dans ce cas, le risque est

→ **Risque financier, juridique et réputationnel**

Engagements et objectifs

Kermené

- Réduire, recycler et réutiliser
 - Recyclage des bacs plastiques utilisés dans les usines (lorsqu'ils sont endommagés)
 - Mise en place du recyclage des glassines (supports d'étiquettes) → 79 t en 2022
 - Recyclage du papier et du carton utilisés dans les usines
 - Valorisation des boues de nos stations d'épuration et de pré-traitement en énergie
 - Valorisation des bois (exemples : palettes cassées, bois de chantier...)
 - Mise en place du recyclage des films de palettisation

Politiques et actions

Kermené

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Réduire, recycler et réutiliser	Mise en place du recyclage des glassines (supports d'étiquettes)	Recyclage des glassines : 62 t	Recyclage des glassines : 79 t	Recyclage des glassines : 95 t	Recyclage des glassines : 91 t → Les supports glassines sont repris par un recycleur
	Valorisation des boues de nos stations d'épuration et de prétraitement en énergie (méthanisation)	Boues (site du Mené) : 14 070 t (100 % valorisées)	Boues (site du Mené) : 13 374 t (100 % valorisées)	Boues (site du Mené) : 13 629 t (100 % valorisées)	Boues (site du Mené) : 13 511 t (100 % valorisées)
	Réparation de palettes bois et recyclage d'autres	Réparation des palettes bois à Saint Onen (au lieu de les	Mise en place du recyclage des films de palettisation au	Mise en place du recyclage des cartons sur les sites de Vildé et	/

	produits	envoyer en destruction) → 200 t de bois économisées, soit environ 8 000 palettes	Mené Mise en place du recyclage des cartons sur les sites de Vildé et à l'administratif → 60 t de carton valorisées	à l'administratif → 55 t de carton valorisé	
--	----------	---	---	--	--

Risque : éco-conception des emballages



Qualification du risque

L'éco-conception peut être définie comme une approche méthodique qui prend en considération les aspects environnementaux des processus de conception et de développement dans le but de réduire les impacts environnementaux négatifs tout au long du cycle de vie d'un produit. L'enjeu ici est donc de mieux gérer les déchets générés par les consommateurs et ceux tout au long de la chaîne de valeur.

→ **Risque opérationnel, juridique, financier et réputationnel**

Engagements et objectifs

- Réduire : réduction du poids des emballages
 - Diminuer de 20% les tonnages d'emballage plastique dont la moitié en réemploi d'ici 2025
- Recycler : utiliser des emballages recyclables
 - Utiliser 100 % d'emballages recyclables pour la MDD alimentaires fin 2025
 - Proposer 100 % d'emballages magasin recyclables d'ici fin 2025
 - Développer l'intégration de la matière recyclée dans certains emballages
- Ré-utiliser : développer des solutions de réemploi

Kermené

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Emballages recyclables	Suppression du PVC	Arrêt complet	/	100 % des films inférieurs PVC supprimés	/
	Substitution progressive des emballages contenant du noir de carbone par des packs de couleur ou de composition différente	100 % d'emballage sans noir de carbone	Suppression du PSE dans la gamme UVCI en cours Utilisation du noir de carbone uniquement dans la gamme Andouillette → qualification en noir sans noir de carbone en cours	/	98 % des barquettes en noir de carbone ont été remplacées → noir sans noir de carbone Hachis parmentier 900 g : remplacement du noir de carbone par du beige
	Remplacement progressif du polystyrène expansé par d'autres emballages recommandés par E. Leclerc ou Citeo	Arrêt de l'utilisation de PSE	/	Reste les références en polystyrène expansé de la boucherie	/
	Utilisation de matières recyclées	Utilisation de résines recyclées (18 % du volume total)	/	/	/
Poids des emballages	Réduction du poids des emballages	Diminution de 9,4 % du poids moyen des emballages : passage sur un film papier / PE EVOH PE pour le frais emballé → réduction de 80 % du plastique	Réduction des emballages sur les aides culinaires (lardons et allumettes) → déploiement prévu au S1 de 2023 Citeo : réduction du poids moyen des déchets	/	Diminution des épaisseurs de film pour les aides culinaires → Réduction de 25 T de plastique

			ménagers		
			Au total : réduction moyenne de 8,4 % des emballages		

Aquamark

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Réduction de l'utilisation de PET vierge	Création d'une filière de récupération des bouteilles en PET dans les magasins, en vue de générer du RPET	En cours	/	/	/
Favoriser le tri et le recyclage en évitant les pertes de bouchons dans la nature	Passage aux bouchons solidaires (site de Saint Diéry)	14 944 356 bouchons solidaires produits, soit 100 % de la production annuelle	10 449 864 bouchons solidaires produits, soit 84 % de la production annuelle	/	/
	Passage aux bouchons solidaires (site de Laqueuille)	17 780 608 bouchons solidaires produits, soit 7,5 % de la production annuelle	4 006 508 bouchons solidaires produits, soit 1,7 % de la production annuelle	/	/
Suppression du film plastique	Suppression du film de fardelage pour le format 1,5 L (site de Laqueuille)	Suppression de 14 T de film plastique	/	/	/

C. Social

Risque : emploi



Qualification du risque

Il est question ici de l'attractivité de l'entreprise pour recruter et fidéliser ses collaborateurs. Le risque des entités concerne majoritairement la pénurie de main-d'œuvre sur certains postes et le manque de qualification de la main-d'œuvre.

→ **Risque opérationnel et humain**

Engagements et objectifs

Kermené

- Développer le réseau et l'attractivité
 - Partenariats avec des écoles et des centres de formation
 - Partenariat avec les acteurs du territoire (événements sportifs, événements emplois avec Pôle Emploi et des agences d'intérim...)
 - Développement de l'accueil des alternants et stagiaires
- Développer la communication
 - Optimisation de la communication des offres d'emploi
 - Déploiement d'un outil de communication interne (Kernews)
 - Déploiement d'un parcours d'accueil pour les nouveaux arrivants
 - Participation à des événements extérieurs
- Développer la formation interne
 - Création d'un cursus de formation interne certifiantes (école de boucher, école de maintenance...)
 - Développement de la mobilité interne

Scamark

- Donner du sens au rôle des collaborateurs

→ Fournir aux collaborateurs l'opportunité de s'engager en participant à des actions citoyennes sur leur temps de travail

- Développer la marque employeur
 - Animer les réseaux sociaux (LinkedIn)
 - Développer la relation avec les écoles
- Fidéliser les collaborateurs
 - Créer les conditions du bien-être au travail
 - Répondre aux nouvelles attentes en matière d'organisation du travail
 - Récompenser l'ancienneté
 - Créer de la convivialité

Politiques et actions

Kermené

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Développer le réseau et l'attractivité	Partenariats avec des écoles et des centres de formation	60 alternants 15 stagiaires Participation de Kermené à 23 événements (job dating locaux, salons, interventions dans des écoles)	43 alternants 4 stagiaires Participation de Kermené aux job dating locaux (Loudéac, CFIA, Rennes) et interventions dans des écoles Création de vidéos sur les métiers : - Planification de production - Responsable qualité - Chef d'équipe	42 alternants	60 alternants et stagiaires Participation à des forums virtuels avec des écoles (job dating virtuel avec l'école d'ingénieur ONIRIS)
	Développement de l'accueil des alternants et des stagiaires	Reconduction de la journée des alternants, mise en place d'outils (guide et grille d'entretien) et	Création d'une journée d'accueil pour les alternants avec une visite des usines et bureaux et des	Mise en place d'un café des alternants : événement à la rentrée pour marquer le début de la promotion	/

		formation des tuteurs Création d'un Bureau Des Alternants (BDA) qui a pour vocation de créer du lien entre les alternantes et développer l'appartenance à Kermené	rencontres avec les dirigeants Mise en place d'un parcours de formation pour les tuteurs et de documents de suivi pour faciliter l'accompagnement des alternants	et rassembler les équipes Mise en place de parcours de formation pour les tuteurs des alternants	
	Mobilité interne	50 % d'embauches réalisées sur 30 fin de contrats	20 mobilités internes	Démarche de titularisation de 156 personnes	/
Améliorer et maîtriser la communication interne (et externe) : objectif de 2 500 membres sur Kernews	Optimisation de la communication des offres d'emploi et mise en place d'un site de recrutement	> 6 000 membres sur LinkedIn (gain de 1 731 membres par rapport à 2022) Suivi des plans de communication externe, notoriété de l'entreprise	> 4 500 membres sur LinkedIn (gain de 1600 membres par rapport à 2021) Mise en place d'une stratégie de communication sur LinkedIn et publications récurrentes Rénovation en cours de la page de recrutement Kermené sur Internet Mise en place d'un nouvel outil pour faciliter la communication auprès des écoles présentes sur Job Teaser	Optimisation de la communication sur le réseau LinkedIn	Rénovation du site Internet de recrutement et du site officiel de Kermené (le site de recrutement est en ligne)
	Déploiement d'un outil de communication interne : Kernews, réseau social d'entreprise	1 480 membres connectés sur Kernews	Déploiement d'un outil de communication supplémentaire pour la cible cadres de	1 400 membres sur la communauté Kernews	1 125 membres dans la communauté Kernews

	Steeple		<p>l'entreprise permettant la diffusion instantanée d'informations à tous les cadres (notes de service, changements d'organisation, etc.)</p> <p>Création et déploiement d'affiches chartés dans les usines pour faciliter la circulation, communiquer sur les bonnes pratiques et les règles d'hygiène et de sécurité</p>		
	Déploiement d'un parcours d'accueil pour les nouveaux arrivants	Mise en place d'une journée d'intégration à destination des nouveaux managers	/	<p>Parcours d'accueil des nouveaux arrivants formalisé, déploiement d'un pack accueil remis à tous les nouveaux arrivants comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guide social RH - Livret de présentation de l'entreprise - Guide des règles d'hygiène 	<p>Création d'un point accueil sur le site du Mené</p> <p>Création et diffusion de documents d'accueil à l'usage des nouveaux salariés et pour guider les managers lors de l'accueil</p>
	Participation à des événements extérieurs	<p>Mise en place de partenariats avec des événements locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Andel'ir : culturel, festival de musique local - Landes et Bruyères à Erquy : trail de grande 	/	/	/

		notoriété organisé par une association locale			
Développer la formation interne	Création de cursus de formation interne certifiantes (école de boucher, école de maintenance)	<p>Ecole de maintenance : 8 stagiaires diplômés en juin 2023 - parcours TSMI</p> <p>Ecole de boucher : création d'un nouveau parcours, "responsable boucherie-MOM" → 1 session de 8 participants réalisée</p>	<p>Ecole de maintenance : 6 stagiaires diplômés en juin 2022- parcours TMI</p> <p>Ecole de boucher : 3 promotions et 23 apprentis formés à Kermené pour les magasins E. Leclerc</p> <p>Mise en place d'un parcours de formation pour les tuteurs des alternants (25 personnes formées)</p>	<p>Ecole de maintenance : 2 niveaux développés en interne</p> <p>Ecole de boucher : 3^{ème} promo pour les centres E. Leclerc</p> <p>Maintenance : - 7 diplômés maintenance 2 (avril 2021 : 25 jours de formation répartis sur 5 mois) - 6 niveau 2 (octobre 2021)</p> <p>18 techniciens et agents de maintenance formés depuis 2019</p> <p>Bouchers : 3 promotions</p> <p>6 apprentis et ouverture pour E. Leclerc avec 8 apprentis (septembre 2021)</p> <p>7 bouchers E. Leclerc (et à venir 12)</p> <p>21 bouchers formés</p>	<p>Ecole de maintenance : - 8 salariés ont débutés le niveau 2 du cursus de formation maintenance (25 jours de formation théorique répartis sur 5 mois) avec un module du titre professionnel (Technicien Supérieur de Maintenance Industriel, ou TSMI) - 2^{ème} promo de 9 stagiaires – niveau 1 avec un module du titre professionnel (Technicien de maintenance Industriel, ou TMI) - 53 jours</p> <p>École de boucher : 2 promotions lancées → école de boucher industriel de 8 et 6 stagiaires (formation sur 7 mois)</p>
	Formation interne de conducteurs de ligne	/	/	/	2 certifications conducteurs de ligne + 3 en cours
	Mise en place d'une formation pour	/	/	36 managers formés (nouveau module de	120 managers formés (5 jours de

	les managers			formation)	formation sur 2019 et 2020 par personne)
--	--------------	--	--	------------	--

Scamark

Objectif	Plan d'actions	Indicateurs	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Donner du sens	Fournir aux collaborateurs l'opportunité de s'engager en participant à des actions citoyennes sur leur temps de travail	Nombre d'évènements auxquels les collaborateurs peuvent participer sur leur temps de travail	4 - Banque alimentaire - Nettoyons la nature - Accueil de 3 ^{ème} du lycée d'Ivry - Challenge Ma petite planète et atelier 2tonnes	3 - Banque alimentaire - Nettoyons la nature - Accueil de 3 ^{ème} du lycée d'Ivry	2 - Nettoyons la nature - Accueil de 3 ^{ème} du lycée d'Ivry	2 - Nettoyons la nature - Accueil de 3 ^{ème} du lycée d'Ivry
Développer la marque employeur	Animer les réseaux sociaux (LinkedIn)	Nombre de followers sur LinkedIn	23 020 (fin mars)	19 147 (fin mars)	15 485 (fin mars)	10 719 (fin mars)
	Développer la relation avec les écoles	Nombre de contrats de stage et d'alternance signés (hors stage de 3 ^{ème})	11 stagiaires 20 alternants	15 stagiaires 9 alternants	12 stagiaires 10 alternants	12 stagiaires 11 alternants
Fidéliser les collaborateurs	Créer les conditions du bien-être au travail	Indice sondage GPTW "Trust Index"	75 %	/	/	67 %
	Répondre aux nouvelles attentes en matière d'organisation du travail	Nombre de jours de télétravail moyen par semaine et par collaborateur	1,44	1,67	1,44	/
	Récompenser l'ancienneté	CP supplémentaire (3 ans d'ancienneté)	1	/	/	/
		CP supplémentaire (5 ans d'ancienneté)	2	2	2	2
Créer de la convivialité		Nombre d'animations :				
		- Activation "information"	1	6	5	11
		- Activation "bien-être"	2	6	1	4

		(dégustations, anniversaires...) - Activation "jeux et concours"	27	24	21	25
		(quiz, tour de France, calendrier de l'Avent...) - Évènements (séminaires, summer party...)	6	2	1	1

Risque : santé et sécurité au travail



Qualification du risque

L'OMS a défini la santé comme "un état de complet de bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité".

Dans le cas présent, les risques liés à la santé et la sécurité au travail sont donc l'augmentation des accidents, l'absentéisme et la multiplication des TMS (Troubles Musculo Squelettiques).

→ **Risque opérationnel et humain**

Engagements et objectifs

Kermené

- Mise en place d'un plan de progrès pour l'amélioration continue
 - Améliorer la Qualité de Vie au Travail (QVT)
- Améliorer la formation des équipes à la détection des risques
 - Mise en place de rituels de réunion et d'échange avec un focus particulier sur les thématiques de la sécurité

Scamark

- Veiller à la santé et au bien-être des collaborateurs

- Former et accompagner les managers lors de la prise de poste et au travers du plan de formation
- Créer des conditions favorables au dialogue (dont programme Feed The Team)
- Equiper les ingénieurs qualité avec des protections auditives efficaces

Politiques et actions

Kerme 

Objectif	Plan d'actions	R�sultat N (2023)	R�sultat N-1 (2022)	R�sultat N-2 (2021)	R�sultat N-3 (2020)
Mise en place d'un plan de progr�s pour l'am�lioration continue	Mise en place d'une d�marche QVT (audits + plans de progr�s) par site	<p>Poursuite des actions d'�chauffements pour les �quipes de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sites de Tr�livan : toutes les �quipes fab et CNDI du matin - Saint Onen : �quipe matin et d�marrage �quipe apr�s midi <p>Mise en place d�marrage (K2) : �quipe moulage matin (d�marche encadr�e par un pr�parateur physique, qui a re�u une formation de coach r�f�rent en interne)</p> <p>3 formations sant�, donc 8 r�alis�es depuis 2020 (sommeil, activit� physique et alimentation)</p>	<p>Mise en place d'�chauffements pour les �quipes de production sur les sites de Tr�livan et Saint Onen (d�marche encadr�e par un pr�parateur physique, qui a re�u une formation de coach r�f�rent en interne)</p> <p>5 formations sant� r�alis�es depuis 2020 (sommeil, activit� physique et alimentation) sur les sites de Tr�livan et du Men�</p> <p>Mise en place de la d�marche TMS pro : tous les sites engag�s dans la d�marche en partenariat avec la CARSAT</p>	<p>Mise en place de la d�marche TMS pro : tous les sites engag�s dans la d�marche en partenariat avec la CARSAT</p> <p>Troph�e Acanthe remis par la CARSAT pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'agrandissement du site de Vild� - Prise en compte et anticipation des risques professionnels durant les phases chantier et sur la conception des �quipements (acoustique et s�curit� durant les phases chantier) <p>Mise en place d'�chauffements pour une �quipe sur le site de Tr�livan</p> <p>Accompagnement par un</p>	<p>Actions mises en �uvre suite � l'audit de Tr�livan</p> <p>Relation de travail et communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimisation des temps de communication : r�unions et entretiens professionnels par de la formation - Accompagnement des chefs d'�quipe : + 5 % d'entretiens r�alis�s en 2020 <p>Les risques professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPI : optimisation et mise en place de fiches synth�se par poste → 0 rupture sur les EPI - Mise en place d'un grillage de

		<p>sur les sites de Trélivan et du Mené</p> <p>Poursuite de la démarche TMS pro : tous les sites engagés dans la démarche en partenariat avec la CARSAT</p> <p>Engagement pour chaque site d'une étude ergonomique de poste</p> <p>Réalisation du plan d'actions ouverte en permanence</p> <p>Partenariat avec le Centre d'Examen de Santé (CES) de Saint Briec pour donner accès aux collaborateurs à un bilan de santé gratuit</p>	<p>Journée de sensibilisation sur la santé avec la venue d'un truck santé (focus gestes et postures)</p> <p>Partenariat avec le Centre d'Examen de Santé (CES) de Saint Briec pour donner accès aux collaborateurs à un bilan de santé gratuit</p>	<p>coach sportif</p> <p>Sessions de formation pour le personnel de Trélivan</p> <p>Partenariat avec le Centre d'Examen de Santé (CES) de Saint Briec pour donner accès aux collaborateurs à un bilan de santé gratuit</p>	<p>sécurisation des produits chimiques</p> <p>Rangement : mise en place de la méthode 5S sur les quais de l'usine</p> <p>Développement des compétences</p> <p>Formation santé pour 32 collaborateurs de ce site</p>
<p>Améliorer la formation des équipes à la détection des risques</p>	<p>Mise en place de rituels de réunion et d'échange avec un focus particulier sur les thématiques de la sécurité</p>	<p>Harmonisation des supports de communication sécurité pour tous les sites : Mon Totem, panneaux lumineux...</p> <p>Harmonisation sur tous les sites des règles d'or de la sécurité et affichage</p> <p>Création d'une série d'articles sur les thématiques sécurité pour</p>	<p>Animation de la performance</p> <p>Création de rituels d'équipe et suivi d'indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point 15 : 1 fois par jour - Point 5 : 1 fois par équipe - Point 2 : 1 fois par équipe et par ligne <p>→ Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en avant de la sécurité des hommes (premier sujet abordé 	<p>37 personnes formées sur le risque machine (responsables maintenance et encadrants)</p> <p>Formation de 30 tuteurs sur site pour améliorer la prévention et l'accompagnement des collaborateurs à l'utilisation de transpalette et aux risques produits chimiques (services sécurité et production)</p>	<p>Accompagnement par l'APAVE des responsables sécurité pour revisiter et simplifier les DUER</p>

		diffusion sur le réseau Kernews	<p>lors de tous les rituels)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'indicateurs concrets (nombre de frayeurs sécurité, de non-conformité qualité...) - Intégration du management visuel grâce à la création de tableaux d'animation - Favoriser l'esprit d'équipe <p>Des tournées terrains quotidiennes sont en cours de mise en place par les responsables process et les chefs d'équipe. Elles consistent à vérifier des points clés sur les sujets de la sécurité, de la qualité et de la performance ainsi que l'avancée des actions sur le terrain</p>		
--	--	---------------------------------	--	--	--

Scamark

Objectif	Plan d'actions	Indicateurs	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Veiller à la santé et au bien-être des collaborateurs	Former et accompagner les managers lors de la prise de poste et au travers du plan de formation	Taux d'absentéisme	3,47 %	3,97 %	2,7 %	1,78 %
		Nombre d'AT dont trajets	1	2	2	1
		Nombre d'AT avec	1	1	1	1

	Créer des conditions favorables au dialogue (dont programme Feed The Team)	arrêt déclaré entre le 01/01 et le 31/12				
		Cumul du nombre de jours d'absence pour AT entre le 01/01 et le 31/12 (calcul sur les jours calendaires, comme le pratique les CPAM)	22	9	0	4
	Equiper les ingénieurs qualité avec des protections auditives efficaces	Taux de fréquence (cumul du nombre d'AT avec arrêt déclarés * 1 000 000 / nombre d'heures travaillées théorique)	2	2	0	2
		Taux de gravité (cumul du nombre de jours d'arrêt consécutifs à un AT * 1 000 / nombre d'heures travaillées théorique)	0	0,02	0	0
		Nombre de points d'alerte du médecin du travail (rapport annuel)	0	0	0	0
		% satisfaction items "Respect" et "Convivialité" de l'enquête GPTW	R : 75 % C : 89 %	/	/	R : 70 % C : 77 %
		Nombre de SST	14	9	10	5

D. Sociétal

Risque : bien-traitance animale



Qualification du risque

La bien-traitance animale comprend l'ensemble des dispositions visant à fournir à un animal des conditions d'environnement propres à assurer son bien-être. Le fait de ne pas s'en préoccuper présente des risques de diffusion d'images dans l'intention de nuire à l'entreprise.

→ **Risque opérationnel, juridique et réputationnel**

Engagements et objectifs

Kermené

- **Piloter un plan de contrôle interne régulier et animer l'objectif bien-traitance**
 - Maintien d'un contrôle régulier des pratiques et suivi des indicateurs en termes de bien-traitance animale
 - Maintien et développement du partenariat avec l'OABA (ONG de protection animale)
- **Développer le rôle de promotion des pratiques de bien-être animal en élevage**
 - Co-construction avec les éleveurs collectif niveau 2 porc pour améliorer les conditions d'élevage
 - Mise en place d'un élevage pilote pour développer les bonnes pratiques de bien-traitance
- **Poursuivre la formation et le partage de bonnes pratiques des équipes sur le thème de la bien-traitance animale**
 - Maintien et développement de la formation et du partage de bonnes pratiques avec chaque maillon (salariés, éleveurs, transporteurs...)
 - Exploitation de la vidéosurveillance sur les sites d'abattage pour la formation du personnel

Kermené

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Piloter un plan de contrôle interne régulier et animer l'objectif bien-traitance	Maintien d'un contrôle régulier des pratiques et suivi des indicateurs en terme de bien-traitance animale	Inspections de protection animale menées par la DDPP22 Indicateurs mensuels suivi BEA en CODIR Audits hebdomadaires réalisés par les équipes Qualité Réunion trimestrielle de suivi des indicateurs de bien-traitance animale	Inspections de protection animale menées par la DDPP22 Audit des outils selon la grille interprofessionnelle sur la protection animale réalisé par un organisme indépendant (SDBF) Projet de modernisation de la porcherie terminé Audits hebdomadaires réalisés par les équipes Qualité Réunion trimestrielle de suivi des indicateurs de bien-traitance animale	2 inspections de protection animale menées par la DDPP22 Audit des outils selon la grille interprofessionnelle sur la protection animale réalisé par un organisme indépendant (SDBF) Projet de modernisation de la porcherie en cours Audits hebdomadaires réalisés par les équipes Qualité Réunion trimestrielle de suivi des indicateurs de bien-traitance animale	2 inspections de protection animale menées par la DDPP22 Audits hebdomadaires réalisés par les équipes Qualité Réunion trimestrielle de suivi des indicateurs de bien-traitance animale
	Maintien et développement du partenariat avec l'OABA (ONG de protection animale)	/	1 visite OABA	1 visite OABA	/
Développer le rôle de promotion des pratiques de bien-être animal en élevage	Co-construction avec les éleveurs collectif niveau 2 porc pour améliorer les conditions	30 éleveurs engagés dans la démarche collectif niveau 2	32 éleveurs engagés dans la démarche collectif niveau 2	Développement d'une filière bovine en collaboration avec le Mouvement E. Leclerc	7 % des approvisionnements de porcs sous cahier des charges collectif niveau 2

	d'élevage			<p>Création d'une nouvelle marque par Scamark pour porter les engagements "Soutenons nos agriculteurs" (150 jours de pâturage en moyenne, sans OGM < 0.9 %, plus juste rémunération des éleveurs...)</p> <p>Développement de la filière collectif niveau 2 pour le porc → 32 éleveurs engagés dans la démarche → Les produits sont commercialisés sous la marque "Soutenons nos agriculteurs"</p>	<p>(lumière naturelle, libération des animaux, matériaux manipulables)</p> <p>Adhésion au LIT (Laboratoire Innovation Territoriale) et participations aux échanges au sein du GT porcs de l'AEBEA (Association Étiquette Bien-Être Animal)</p>
	Création d'un élevage pilote en termes de bien-traitance pour le porc	<p>Partenariat et travaux de recherche avec l'élevage porcin pilote</p> <p>Essais R & D développés au sein de l'élevage pour répondre sur le sujet de la caudophagie</p>	<p>Création et mise en service d'un élevage porcin pilote</p> <p>→ Structure innovante construite pour respecter au mieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'homme : le bien-être de l'éleveur - L'animal : bien-traitance → accès extérieur, pas de contention des animaux, lumière naturelle... - La planète : réduction des émissions polluantes <p>→ Cet élevage, fruit d'un partenariat</p>	<p>En partenariat avec E.Leclerc et un groupement : construction et lancement d'un élevage pilote sur les bonnes pratiques pour la bien-traitance animale pour le porc (accès extérieur, libération des animaux, apport de paille)</p>	/

			entre E. Leclerc (Kermené), le Gouessant et un éleveur de porcs, est désormais fonctionnel		
Poursuivre la formation et le partage de bonnes pratiques des équipes sur le thème de la bien-traitance animale → 100 % des équipes Kermené au contact des animaux sont sensibilisées à la protection animale	Exploitation de la vidéosurveillance sur les sites d'abattage pour la formation du personnel et amélioration continue	Visionnage mensuel pour chacun des 2 abattoirs	<p>Système de vidéosurveillance pour les zones de circulation des animaux en place</p> <p>24 sessions de visionnage organisées (1 visionnage mensuel pour chacun des outils d'abattage)</p>	<p>Système de vidéosurveillance pour les zones de circulation des animaux en place</p> <p>24 sessions de visionnage organisées (1 visionnage mensuel pour chacun des outils d'abattage)</p>	<p>23 caméras de vidéosurveillance (sites d'abattage porcs + bovins)</p> <p>10 sessions de visionnage organisées (en dépit du contexte de gestion de de crise Covid)</p>
	Maintien et développement de la formation et du partage de bonnes pratiques avec chaque maillon	<p>Nombre de responsables Protection Animale (RPA) et d'opérateurs Protection Animale (OPA)</p> <p>- 28 RPA porc dont 4 en porcherie ; 26 RPA boeuf</p> <p>- 58 OPA porc ; 48 OPA boeuf</p> <p>100 % des bouviers et des porchers ont un Certificat de Compétence Opérateur pour la BTA</p>	<p>Nombre de RPA et d'OPA :</p> <p>- 29 RPA</p> <p>- 69 OPA</p> <p>100 % des bouviers et des porchers ont un Certificat de Compétence Opérateur pour la BTA</p>	<p>Nombre de RPA et d'OPA :</p> <p>- 29 RPA</p> <p>- 69 OPA</p> <p>100 % des bouviers et des porchers ont un Certificat de Compétence Opérateur pour la BTA</p>	<p>Nombre de RPA et d'OPA</p> <p>- 27 RPA</p> <p>- 74 OPA</p> <p>100 % des bouviers et des porchers ont un Certificat de Compétence Opérateur pour la BTA</p>

Risque : santé et sécurité des consommateurs



Qualification du risque

L'objectif est de préserver la sécurité physique et la santé des consommateurs, qui sont soumis à des risques sanitaires, à des risques en lien avec la naturalité et à des substances controversées.

→ **Risque opérationnel, juridique et réputationnel**

Engagements et objectifs

Kermené

- Garantir la sécurité sanitaire des produits
 - Maintien de la notation “Satisfaisant / très satisfaisant” de l’état sanitaire des sites (DDPP)
 - Laboratoire d’analyses bactériologiques interne, accrédité COFRAC pour assurer un contrôle de la qualité sanitaire des produits rapide et fiable
- Apporter de la transparence sur la qualité nutritionnelle des produits
 - Affichage du Nutri-Score
- Améliorer les recettes avec des produits plus sains
 - Déploiement de la gamme conservation sans nitrite
 - Suppression des additifs de la blacklist du Mouvement E. Leclerc
 - Limitation du nombre d’additifs à 4 maximum par recette

Scamark

- Proposer une offre large, accessible et variée permettant aux consommateurs de bien se nourrir
- Tenir la promesse “Avec les MDD E. Leclerc, chaque consommateur pourra toujours trouver le meilleur produit attendu au prix le moins cher”
- Proposer une offre répondant aux enjeux d'amélioration de la santé publique
 - Proposer aux consommateurs des informations sur la qualité nutritionnelle des MDD
 - Réduire la présence d’additifs alimentaires dans l’offre de produits alimentaires
 - Réduire la présence de substances indésirables dans les produits DPH
 - Réduire les pesticides

Kerme 

Objectif	Plan d'actions	R�sultat N (2023)	R�sultat N-1 (2022)	R�sultat N-2 (2021)	R�sultat N-3 (2020)
Apporter de la transparence sur la qualit� nutritionnelle des produits → 100 % des produits de Marque Rep�re affichent le Nutri-Score	R�vision des �tiquetages de tous les produits Marque Rep�re pour affichage du Nutri-Score	100 % des packs Marque Rep�re produits par Kerme� portent le Nutri-Score	100 % des packs Marque Rep�re produits par Kerme� portent le Nutri-Score	94.1 % des packs affichent le Nutri-Score	Affichage du Nutri-Score sur 100 % des produits Marque Rep�re sur le Drive Affichage du Nutri-Score sur les packs : - 64 % de la charcuterie - 100 % du traiteur - 57 % de la boucherie Origine des ingr�dients majeurs disponibles sur les produits Marque Rep�re sur le site du Drive
Am�liorer les recettes avec des produits plus sains et naturels	Reformulation des recettes	63 % de r�f�rences conformes � la blacklist E. Leclerc (li�es � la pr�sence r�currente de E250, E251 et E252, et de E120 pour 2 r�f�rences)	62 % de r�f�rences conformes � la blacklist E. Leclerc (99 % des NC sont li�es � la pr�sence de nitrite de sodium)	63 % de r�f�rences conformes � la blacklist E. Leclerc (blacklist �tendue par rapport � 2020 : ajout du E120)	58,8 % de r�f�rences conformes � la blacklist E. Leclerc (99 % des non-conformit�s restantes sont dues � la pr�sence de E250 : sel nitrit� dans les recette de charcuterie)
	Changement d'ingr�dients	98 % des r�f�rences comportent au maximum 4 additifs	97 % des r�f�rences comportent au maximum 4 additifs	92 % des r�f�rences comportent au maximum 4 additifs	88,5 % des r�f�rences comportent au maximum 4 additifs
	Mise en place de nouveaux process industriels	527 r�f�rences sont sans sel nitrit�, dont 488 sont conservation sans nitrite (sachant qu'il existe	552 r�f�rences sont sans nitrite (lancement de r�f�rence en knack conservation sans nitrite et de p�te en tradil�ge, sachant qu'il existe 894	348 recettes sont sans sel nitrit�	4 nouvelles r�f�rences d'aides culinaires (lardons et allumettes commercialis�es

		839 références au total)	références au total)		avec l'allégation "Conservation sans nitrite)
Garantir la sécurité sanitaire des produits	Adaptation des plans de contrôle basés sur l'analyse des risques	Certification IFS V7.0 (audit en inopiné) Notation alimentaire confiance 1 site "satisfaisant" et 4 sites en "très satisfaisant"	Certification IFS V7.0 Notation alimentaire confiance 1 site "satisfaisant" et 4 sites en "très satisfaisant"	Certification IFS V7.0	/
	Déploiement des mesures et d'équipements performants pour assurer la qualité sanitaire des carcasses à l'abattage	Laboratoire d'analyses bactériologiques situé sur le site du Mené avec une annexe sur le site de Saint-Léry → 27 personnes travaillent au laboratoire Keralys : il est accrédité COFRAC et utilise les technologies de détection utilisant la PCR et les tests ELISA	Laboratoire d'analyses bactériologiques situé sur le site du Mené avec une annexe sur le site de Saint-Léry → 25 personnes travaillent au laboratoire Keralys : il est accrédité COFRAC et utilise les technologies de détection utilisant la PCR et les tests ELISA	Laboratoire d'analyses bactériologiques situé sur le site du Mené avec une annexe sur le site de Saint-Léry → 25 personnes travaillent au laboratoire Keralys : il est accrédité COFRAC et utilise les technologies de détection utilisant la PCR et les tests ELISA	Laboratoire d'analyses bactériologiques situé sur le site du Mené avec une annexe sur le site de Saint-Léry → 25 personnes travaillent au laboratoire Keralys : il est accrédité COFRAC et utilise les technologies de détection utilisant la PCR et les tests ELISA

Scamark

Objectif	Plan d'actions	Indicateurs	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Proposer une offre large, accessible et variée permettant aux consommateurs de bien se nourrir et tenant la promesse des	Mettre en œuvre les processus tels que préétablis par le SMQ : - Identifier les besoins des consommateurs - Développer une offre répondant aux besoins - Disponibilité :	Maintien de la certification ISO 9001 Part de marché MDD E. Leclerc / total marché (volume / valeur) → source KANTAR	OK 22,3 / 20,4	OK 21,5 / 21,2	OK /	OK /

MDD E. Leclerc	garantir l'approvisionnement des magasins - Accessibilité : proposer les meilleurs prix	Taux de service	En cours de fiabilisation	Guerre en Ukraine	Post Covid	Covid
Proposer une offre répondant aux enjeux d'amélioration de la santé publique	Proposer aux consommateurs des informations sur la qualité nutritionnelle des produits MDD	Nutri-Score : - Nutri-Score présent sur 100 % des MDD éligibles (MR, ECO, NRT, TI, ODG) → on pack - Nutri-Score présent sur 100 % des MDD éligibles (MR, ECO, NRT, TI, ODG) → Drive - Taux de produits avec Nutri-Score équivalent ou meilleur que celui des produits de MN chaînés Déploiement du nouveau barème Nutri-Score dès que possible	100 % 100 % 90,5 % /	100 % 100 % 90 % /	100 % 100 % 89,8 % /	95 % 100 % / /
	Réduire la présence d'additifs alimentaires dans l'offre de produits alimentaires	Réduire, dès que possible, la présence d'additifs alimentaires → Moyenne du nombre d'additifs dans les produits (hors segments non concernés) Supprimer les additifs "à éviter" → Nombre de références avec un additif "à éviter"	2 160	2 164	2,2 190	2,2 219
	Réduire la présence de substances indésirables dans les produits DPH	Challenger les fournisseurs pour qu'ils initient des études R & D pour supprimer (lorsque c'est possible) les nitrites et nitrates → Nombre de références avec des nitrites et / ou des nitrates	275	269	310	326

		Réduction des substances indésirables → Nombre de références avec un additif “à éviter” dans les : - Cosmétiques - Détergents	226 139	226 144	240 128	249 137
	Réduire les pesticides	Réduction de l’usage des pesticides → Nombre de produits certifiés HVE	498	269	/	/

Risque : achats responsables



Qualification du risque

Un achat responsable est un achat de biens ou de services minimisant les impacts environnementaux et sociétaux. Le risque ici est de ne pas s’adapter au marché et de subir de potentiels arrêts d’approvisionnement.

→ **Risque opérationnel, juridique, humain, financier et réputationnel**

Engagements et objectifs

Kermené

- Assurer le respect des exigences Kermené dans les approvisionnements externes
 - Politique Qualité Achats
 - Engagements des fournisseurs à respecter cette politique pour les ingrédients

Scamark

- Favoriser le “Made In France”

- Prendre en compte le critère dans la politique d’approvisionnement et les arbitrages
- Préserver la forêt
 - Utiliser une huile de palme certifiée RSPO dans les produits alimentaires
 - Utiliser de la cellulose certifiée FSC / PEFC dans les produits DPH
 - Engager les fabricants vers des approvisionnements en soja zéro déforestation
 - Etendre la démarche au cacao
- Préserver les ressources halieutiques
 - Tendre vers l’objectif d’Enseigne d’une offre de produits de la mer et de l’aquaculture 100 % certifiée à fin 2025
- Garantir les conditions sociales
 - Mettre en œuvre un plan d’audits sociaux pour les pays à risque (référentiel AMFORI)
 - Faire adhérer les brokers au référentiel AMFORI
- Lutte contre le gaspillage
 - Supprimer les DDM dès que possible
 - Maximiser la DLC résiduelle des produits lors de la livraison en SCA

Politiques et actions

Kermené

Objectif	Plan d’actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Assurer le respect des exigences Kermené dans les approvisionnements externes	Politique Qualité Achats et engagements des fournisseurs à respecter cette politique	96,7 % des fournisseurs ingrédients, emballages et matières premières carnées ont signé la politique Qualité Achats	/	/	95 % des fournisseurs ont signé la politique Qualité Achats

Objectif	Plan d'actions	Indicateurs	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Favoriser le “Made In France”	Prendre en compte le critère dans la politique d’approvisionnement et les arbitrages	% de fabricants français (sièges sociaux)	81,5 %	81 %	/	/
		% de volumes alimentaires MR fabriqués en France	81,6 %	81,8 %	81,6 %	/
		% de volumes DPH MR fabriqués en France	55,6 %	55,4 %	55,1 %	/
Préserver la forêt	Utiliser une huile de palme certifiée RSPO dans les produits alimentaires	% d’huile de palme / palmiste certifiée dont :	100 %	100 %	100 %	100 %
		- Mass Balance	25 %	35 %	38 %	57 %
		- Segregated	74 %	65 %	61 %	42 %
	- Identity Preserved	1 %	0 %	1 %	1 %	
Utiliser de la cellulose certifiée FSC / PEFC dans les produits DPH	% de cellulose certifiée FSC / PEFC dans les produits DPH	100 %	100 %	100 %	100 %	
Engager les fabricants vers des approvisionnements en soja zéro déforestation	% de fabricants concernés (commercialisant des produits à base de soja et des produits animaux alimentés potentiellement avec du soja hors aquaculture) ayant signé l’engagement Scamark relatif au soutien du Manifeste Soja	48 %	40 %	/	/	
Etendre la démarche au cacao		/	/	/	/	
Préserver les ressources halieutiques	Tendre vers l’objectif d’Enseigne d’une offre de produits de la mer et de l’aquaculture 100 % certifiée à fin 2025	% des ventes UVC MDD en t (Pêche Océan et Ronde des Mers) certifiées ASC / MSC / FIP	75 %	69 %	57 %	/

Garantir les conditions sociales	Mettre en œuvre un plan d’audits sociaux pour les pays à risque (référentiel AMFORI)	% de site classé D et E Nombre de sites actifs situés dans un pays à risque	3 % (2 sites classés D)	2 % (1 site classé D)	13 %	/
	Faire adhérer les brokers au référentiel AMFORI	Indicateur en cours de consolidation (PLM)	/	/	/	/
Lutter contre le gaspillage	Si possible, retirer les DDM	Nombre de références sans DDM (hors alcool et vins)	76	83	/	/
	Maximiser la DLC résiduelle des produits lors de la livraison en SCA	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée en jour pour les produits frais (hors surgelés et 1 ^{ère} gamme) : DLC théorique telle que contractualisée / DLC réelle à la livraison	35 / 49	34 / 48	35 / 49	36 / 50

Risque : relations avec les parties prenantes



Qualification du risque

Les relations avec les parties prenantes peuvent être considérées comme l'ensemble des échanges entre une entreprise et les individus ou groupes touchés ou intéressés par ses activités. Leurs enjeux reposent donc sur la qualité de cette communication.

→ **Risque humain, juridique et réputationnel**

Engagements et objectifs

Entretenir des relations constructives avec les représentants de la société civile (associations de consommateurs, ONG en relation avec l’enseigne, pouvoirs publics...)

Scamark

- Donner de la visibilité sur les actions menées
- Fournir des données ou une expertise à la CQDD (ACDLec)
- Favoriser le don aux oeuvres dès que possible

Politiques et actions

Scamark

Objectif	Plan d'actions	Indicateurs	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Entretenir des relations constructives avec les représentants de la société civile	Donner de la visibilité sur les actions menées	Nombre de collaborations avec des ONG (CIWF, Earthworm Foundation)	2	2	2	2
	Fournir des données ou une expertise à la CQDD (ACDLec)	Nombre de "démarches MDD" publiées (BEA et forêt)	2	2	1	0
	Favoriser le don aux oeuvres dès que possible	Quantité de marchandises avec autorisation / consigne de dons aux oeuvres (non-conformité sans risques sanitaires)	249 t	113 t	73 t	34 t

Risque : relations avec les fournisseurs et sous-traitants



Qualification du risque

Le risque ici est de ne pas s'adapter au marché et de subir de potentiels arrêts d'approvisionnement.

→ Risque opérationnel, juridique, humain et réputationnel

Engagements et objectifs

Kermené

- Développer des relations avec les partenaires de l'amont dans l'application des recommandations des Etats Généraux de l'Alimentation
 - Construction en partenariat avec l'amont agricole (éleveur et coopérative) d'un élevage pilote avec un modèle de production d'avenir pour le porc
 - Mise en place de contrats pluriannuels avec les éleveurs et les groupements
 - Réunions d'échange et de co-construction avec les éleveurs, les groupements et Kermené

Scamark

- Développer et entretenir des relations mutuellement profitables avec les fabricants et prestataires dans la durée
 - Inscrire les relations dans la durée
 - Limiter les situations de contentieux
 - Maîtriser le risque de Dépendance Économique (DE) des fabricants
 - Veiller à la santé financière des fabricants
 - Application de dispositions spécifiques aux PME (délais de paiement)

Politiques et actions

Kermené

Objectif	Plan d'actions	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Développer des relations avec les partenaires de	Construction en partenariat avec l'amont agricole	Mise en place de contrats pluriannuels			

l'amont dans l'application des recommandations des Etats Généraux de l'Alimentation	(éleveur et coopérative) d'un élevage pilote avec un modèle de production d'avenir pour le porc. Ce modèle répond aux nouvelles attentes sociétales (accès extérieur, litière paillée, limitation de l'utilisation des antibiotiques...) et servira de pilote pour l'expérimentation et le développement de nouvelles pratiques d'élevage				
	Mise en place de contrats pluriannuels (collectif niveau 2 et porc bio) avec les éleveurs et les groupements	Nombre de contrats collectif niveau 2 : 30 éleveurs Nombre de contrats avec la filière bovine : 122 contrats signés en 2023 Lancement du contrat JA pour les éleveurs de porcs avec les premières signatures en 2024 100 % des approvisionnements en porcs bio origine France et sous contrat 10 ans avec rémunération indexée sur le cours de l'aliment	Nombre de contrats collectif niveau 2 : 32 éleveurs Nombre de contrats avec la filière bovine : 75 contrats signés en 2022	Nombre de contrats collectif niveau 2 : 34 éleveurs Nombre de contrats avec la filière bovine : 76 contrats signés en 2021 100 % des approvisionnements en porcs bio origine France et sous contrat 10 ans avec rémunération indexée sur le cours de l'aliment	Nombre de contrats collectif niveau 2 : 26 éleveurs et 150 000 porcs / an Les contrats pour collectif niveau 2 porc permettent aux éleveurs de choisir s'ils veulent le prix du marché ou un prix annexé sur le coût de l'aliment 100 % des approvisionnements en porcs bio origine France et sous contrat 10 ans avec rémunération indexée sur le cours de l'aliment
	Réunions d'échange et de	2 fois par an	2 fois par an	2 fois par an	2 fois par an

	co-construction avec les éleveurs, les groupements et Kermené				
--	---	--	--	--	--

Scamark

Objectif	Plan d'actions	Indicateurs	Résultat N (2023)	Résultat N-1 (2022)	Résultat N-2 (2021)	Résultat N-3 (2020)
Développer et entretenir des relations mutuellement profitables avec les fabricants et prestataires dans la durée	Inscrire les relations dans la durée	Durée de collaboration moyenne (hors changement de raison sociale > minimisé)	10,9 ans	10,1 ans	/	/
	Limiter les situations de contentieux	Nombre de contentieux	0	0	0	0
	Maîtriser le risque de Dépendance Économique (DE) des fabricants	Nombre et % de fabricants en situation de DE	/	/	/	/
	Veiller à la santé financière des fabricants	Nombre de fabricants ayant une cotation "à risque" (ELLIPRO)	/	/	/	/
	Application de dispositions spécifiques aux PME (délais de paiement)	Nombre d'avenants "PME" signés	199	178	178	87

IV / Résultats et indicateurs de pilotage

A. Indicateurs environnementaux

Chapitre	Indicateur et définition	Indicateur et unité	Périmètre	Données brutes		Rapport en CA (pour 1 million d'euros)		Variation (%)
				2022	2023	2022	2023	Entre 2022 et 2023
Pollution	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectants gravement l'environnement	Rejets DCO (mg / L)	Total	278	271	/	/	-2,52%
			<i>Kermené</i>	250	220	/	/	-12,00%
			<i>Aquamark</i>	28	51	/	/	82,14%
	Rejets MES (mg / L)	Total	28,31	37,20	/	/	31,41%	
		<i>Kermené</i>	20,81	25	/	/	20,14%	
		<i>Aquamark</i>	7,50	12,20	/	/	62,67%	
	Fuites de fluides frigorigènes (kg)	Total	69,68	485,79	0,05	0,32	597,17%	
		<i>Kermené</i>	13,68	96,99	0,01	0,07	608,99%	
		<i>Galec</i>	56	389	0,35	2,32	594,29%	
Utilisation durable des ressources	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des	Quantité de déchets dangereux (t)	Total	215,67	253	0,18	0,19	17,31%
			<i>Kermené</i>	215,67	253	0,18	0,19	17,31%
	Quantité de déchets non	Total	51 181,91	49 613	41,76	36,08	-3,07%	
		<i>Kermené</i>	50 946,91	49 394	43,15	37,09	-3,05%	

	déchets (quantité de déchets et filière de traitement)	dangereux (t)	<i>Aquamark</i>	235	219	5,25	5,07	-6,81%
		Part des déchets valorisés (valorisation matière et énergétique)	Taux moyen	0,16	0,17	/	/	5,26%
			<i>Kermené</i>	0,63	0,63	/	/	0,70%
			<i>Aquamark</i>	0,86	0,93	/	/	8,59%
	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Quantité des déchets valorisés par des actions anti gaspillage alimentaire (t)	Total	54,34	54	/	/	-0,62%
			<i>Kermené</i>	54,34	54	/	/	-0,62%
	Consommation d'eau	Volume d'eau acheté (m3)	Total	1 098 635	1 055 307	791,79	684,16	-3,94%
			<i>Kermené</i>	1 065 232	1 028 648	902,15	772,33	-3,43%
			<i>Aquamark</i>	16 427	12 269	366,70	283,94	-25,31%
			<i>Galec</i>	16 976	14 390	107,44	85,97	-15,23%
	Consommation de matières premières	Volume de matières premières acheté (t)	Total	259 755,81	260 369	211,95	189,35	0,24%
			<i>Kermené</i>	254 530,81	255 256	215,56	191,65	0,28%
<i>Aquamark</i>			5 225	5 113	116,64	118,33	-2,14%	
Consommations d'énergie	Consommation d'électricité (kWh)	Total	142 963 295	150 678 436	103 329,14	97 685,74	5,40%	
		<i>Kermené</i>	125 840 861	133 370 590	106 574,84	100 136,93	5,98%	
		<i>Aquamark</i>	8 119 330	8 307 160	181 250,07	192 251,41	2,31%	

Changement climatique	Émissions de CO2		<i>Galec</i>	9 003 104	9 000 686	56 981,30	53 770,99	-0,03%
		Gaz naturel acheté (kWh)	Total	86 690 527	19 225 107	73,42	14 434,54	-77,82%
			<i>Kermené</i>	86 690 527	19 225 107	73,42	14 434,54	-77,82%
		Gaz propane acheté (t)	Total	412,93	1 840,60	0,34	1,34	345,74%
			<i>Kermené</i>	364,88	1 793	0,31	1,35	391,39%
			<i>Aquamark</i>	48,05	47,60	1,07	1,10	-0,94%
		Fioul lourd et premier acheté (t)	Total	41,75	17	0,30	0,01	-59,28%
			<i>Kermené</i>	34,75	17	0,30	0,01	-51,07%
			<i>Galec</i>	7	0	0,04	0,00	-100,00%
		GNR acheté (L)	Total	495 756	4 792 630	419,86	3 598,39	866,73%
			<i>Kermené</i>	495 756	4 792 630	419,86	3 598,39	866,73%
		Gasoil acheté (L)	Total	97 701	87 777	79,72	63,83	-10,16%
			<i>Kermené</i>	91 961	85 878	77,88	64,48	-6,61%
			<i>Aquamark</i>	5 740	1 899	128,14	43,95	-66,92%
		Essence achetée (L)	Total	27 443,98	23 925	23,03	17,96	-12,82%
			<i>Kermené</i>	20 915,98	23 925	17,71	17,96	14,39%
			<i>L. Voyages</i>	6 528	0	612,20	0	-100%
	Fuites de fluides frigorigènes (kgCO2eq)	Total	112 146	588 882	83,77	442,14	425,10%	
		<i>Kermené</i>	39 482	80 864	33,44	60,71	104,81%	
		<i>Galec</i>	72 664	508 018	459,90	30 350	599%	

	Electricité consommée (kgCO2eq)	Total	10 293 356,99	11 918 664,29	7 439,70	7 726,94	15,79%
		<i>Kermené</i>	9 060 541,99	10 549 613,67	7 673,39	7 920,83	16,43%
		<i>Aquamark</i>	584 592	657 096,36	13 050,01	15 207,09	12,40%
		<i>Galec</i>	648 223	711 954,26	4 102,65	4 253,29	9,83%
	Gaz naturel consommé (kgCO2eq)	Total	20 892 417,01	8 247 570,90	17 693,82	6 192,42	-60,52%
		<i>Kermené</i>	20 892 417,01	8 247 570,90	17 693,82	6 192,42	-60,52%
	Gaz propane consommé (kgCO2eq)	Total	1 422 867,73	6 335 345,20	1 160,98	4 607,22	345,25%
		<i>Kermené</i>	1 255 930,73	6 171 506	1 063,65	4 633,67	391,39%
		<i>Aquamark</i>	166 937	163 839,20	3 726,58	3 791,71	-1,86%
	Fioul premier consommé (kgCO2eq)	Total	160 264,55	65 263	99,64	49,00	-59,28%
		<i>Kermené</i>	133 391,55	65 263	112,97	49,00	-51,07%
		<i>Galec</i>	26 873	0	170,08	0	-1
GNR consommé (kgCO2eq)	Total	1 571 546,52	15 192 637,10	1 330,95	11 406,89	866,73%	
	<i>Kermené</i>	1 571 546,52	15 192 637,10	1 330,95	11 406,89	866,73%	
Gasoil consommé (kgCO2eq)	Total	309 712,17	278 253,09	246,89	208,92	-10,16%	
	<i>Aquamark</i>	18 195,80	6 019,83	406,19	139,32	-66,92%	
Essence consommée (kgCO2eq)	Total	76 843,00	66 990,00	64,00	50,30	-12,82%	
	<i>Kermené</i>	58 565	66 990	49,60	50,30	18,43%	
	<i>L. Voyages</i>	18 278	0	1 714,15	0,00	-100%	
Déplacements professionnels (kgCO2eq)	Total	257 244,12	208 436,68	209,90	151,58	-18,97%	

			<i>Kermené</i>	240 378,12	199 947,30	203,58	150,12	-16,82%
			<i>Aquamark</i>	16 866	8 489,38	376,50	196,47	-49,67%

B. Indicateurs sociaux

Chapitre	Indicateur et définition	Indicateur et unité	Périmètre	Données brutes		Variations (%)
				2022	2023	Entre 2022 et 2023
Emploi	Effectif total (CDD, CDI, hors stagiaire)	CDD	Total	213	248	16,43%
			<i>Kermené</i>	68	82	20,59%
			<i>Aquamark</i>	5	3	-40,00%
			<i>Scamark</i>	17	26	52,94%
			<i>Autres</i>	123	137	11,38%
		CDI	Total	4 380	4 385	0,11%
			<i>Kermené</i>	2 936	2 887	-1,67%
			<i>Aquamark</i>	53	50	-5,66%
	Répartition des salariés par genre, âge et zone géographique	Genre	<i>Femme</i>	2 383	2 425	1,76%
			<i>Homme</i>	2 207	2 208	0,05%
		Âge	<i>≤ 25 ans</i>	458	442	-3,49%
			<i>Entre 26 et 30 ans</i>	668	681	1,95%

			<i>Entre 31 et 35 ans</i>	596	610	2,35%	
			<i>Entre 36 et 40 ans</i>	598	582	-2,68%	
			<i>Entre 41 et 45 ans</i>	610	603	-1,15%	
			<i>Entre 46 et 50 ans</i>	649	636	-2,00%	
			<i>≥ 50 ans</i>	1 010	1 079	6,83%	
		Zone géographique	<i>Val-de-Marne</i>	1 139	1 183	3,86%	
			<i>Côte d'Armor</i>	2 679	2 632	-1,75%	
			<i>Puy-de-Dôme et Corrèze</i>	55	53	-3,64%	
		Embauches	Embauche CDD	Total	229	280	22,27%
				<i>Kermené</i>	76	94	23,68%
	<i>Aquamark</i>			2	1	-50,00%	
	<i>Scamark</i>			20	23	15,00%	
	<i>Autres</i>			131	162	23,66%	
	Embauche CDI		Total	477	491	2,94%	
			<i>Kermené</i>	199	237	19,10%	
<i>Aquamark</i>			4	1	-75,00%		
<i>Scamark</i>			45	40	-11,11%		
<i>Autres</i>			229	213	-6,99%		
Licenciement	Licenciement	Total	109	134	22,94%		
Rupture conventionnelles	Rupture conventionnelle	Total	33	35	6,06%		

	Taux d'absentéisme	Taux d'absentéisme moyen (%)	Taux moyen	5,51%	7,01%	27,31%
			<i>Kermené</i>	9,91%	9,37%	-5,45%
			<i>Aquamark</i>	6,34%	7,59%	19,72%
			<i>Scamark</i>	3,97%	3,47%	-12,59%
			<i>Autres (moyenne)</i>	4,89%	7,11%	45,41%
	Rémunérations	Masse salariale chargée annuelle (k €)	Total	249 887	260 770	4,36%
			<i>Kermené</i>	137 716	142 025	3,13%
			<i>Aquamark</i>	2 758	2 520	-8,63%
			<i>Scamark</i>	16 344	17 612	7,76%
			<i>Autres</i>	93 069	98 613	5,96%
Santé et sécurité	Accidents	Accident du travail	Total	150	148	-1,33%
			<i>Kermené</i>	140	143	2,14%
			<i>Aquamark</i>	5	1	-80,00%
			<i>Scamark</i>	1	1	0,00%
			<i>Autres</i>	4	3	-25,00%
		Jour d'absence cumulé	Total	7 238	8 516	17,66%
			<i>Kermené</i>	6 976	8 469	21,40%
			<i>Aquamark</i>	247	7	-97,17%
			<i>Scamark</i>	9	22	144,44%
			<i>Autres</i>	6	18	200,00%

		Taux de fréquence ¹	Total	11,38%	5,93%	-47,90%
			<i>Kermené</i>	34,00%	35,00%	2,94%
			<i>Aquamark</i>	53,14%	12,54%	-76,40%
			<i>Scamark</i>	2,10%	2,00%	-4,83%
			<i>Autres (moyenne)</i>	2,19%	0,64%	-71,05%
Formation	Formations	Heure de formation	Total	37 485	35 813	-4,46%
			<i>Kermené</i>	17 256	14 335	-16,93%
			<i>Aquamark</i>	544	658	20,96%
			<i>Scamark</i>	1 838	2 569	39,77%
			<i>Autres</i>	17 847	18 251	2,26%
Relation sociale	Organisation du dialogue social	Nombre de réunions	Total	144	151	4,86%
			<i>Kermené</i>	96	100	4,17%
			<i>Aquamark</i>	8	6	-25,00%
			<i>Scamark</i>	6	6	0,00%
			<i>Autres</i>	34	39	14,71%
	Procédures d'information et de négociation	Nombre d'accords entreprise	Total	6	5	-16,67%
Egalité de traitement	Inclusion handicap	Bénéficiaire employé	Total	140	150	7,14%
			<i>Kermené</i>	125	132	5,60%
			<i>Aquamark</i>	2	2	0,00%

¹ Taux de fréquence : cumul du nombre d'accidents du travail avec arrêt déclarés * 1 000 000 / nombre d'heures travaillées théorique

			<i>Scamark</i>	1	2	100,00%
			<i>Autres</i>	12	14	16,67%
	Egalité femme / homme	Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	<i>Total</i>	60	61	0,92%
			<i>Kermené</i>	87	92	5,75%
			<i>Aquamark</i>	0	0	0,00%
			<i>Scamark</i>	90	94	4,44%
			<i>Autres</i>	61	61	-1,09%

V / Rapport de l'organisme tiers indépendant

/